

Association Swissdec
Rapport annuel
2016



Organisation	4
Comité	4
Centre opérationnel	7
Commission technique	9
Présentation des comptes	18
Compte de résultats au 31.12.2016	19
Bilan au 31.12.2016	20
Budget et prévisions 2017	22
Budget de l'Association Swissdec pour 2018	23
Rapport de l'organe de révision	24
Protection des données	25
Conseil et certification 2016	28
Norme suisse en matière de salaire (ELM) 2016	29
Répartiteur	30
Résultats d'exploitation 2016/2017 (état au 31 mars 2017)	30
Marketing 2016–2017	31
Activités mises en œuvre et activités prévues	31
Campagne Swissdec 2016+	34
Projets	36
Aperçu de la phase productive	36
Norme suisse en matière de prestations (KLEE)	37
Projet Authentification d'entreprises Swissdec	38
Bilan électronique	40
Logib/Swissdec	42
Cartographie des processus Swissdec (normes suisses)	43
Calendrier	44
Organes	45
Organigramme (état au 1 ^{er} mars 2017)	45
Registre des membres (état au 1 ^{er} mars 2017)	46

Avant-propos du président



L'évolution de l'environnement économique a constitué le principal défi à relever pour l'Association Swissdec en 2016.

Malgré le manque de ressources financières du secteur public et la pression croissante des coûts sur les entreprises, l'Association s'est développée de manière solide et a obtenu un regain de confiance de la part de ses clients et de ses membres. Elle a apporté les réponses adaptées à des défis exigeants grâce à son offre, à de nombreuses innovations en matière de produits et à de nouvelles prestations.

La version 4.0 a notamment permis d'atteindre pleinement l'objectif de la norme suisse en matière de salaire (ELM). Ainsi, en Suisse, les trois quarts des comptabilités salariales et environ 30 % des dossiers de personnes imposées à la source (soit 240 000 personnes dans 25 000 entreprises chaque mois) sont aujourd'hui traités par le biais de programmes certifiés Swissdec. Parmi les projets en cours, nous avons mené à bien les études de faisabilité concernant le «bilan électronique» et le projet pilote portant sur la norme «KLEE».

Dans le domaine du marketing, la «Campagne 2016+» a été lancée avec succès à l'occasion du Forum Swissdec 2016. Il est prévu, en 2017, d'intensifier cette campagne et d'accroître sa visibilité par des actions de suivi.

L'Association a pu clôturer ses comptes 2016 sans enregistrer de perte, grâce à une contribution exceptionnelle de la Suva aux frais d'exploitation, qui lui permet de compenser des coûts de certification et de support particulièrement élevés en 2016 et de maintenir l'équilibre de ses comptes sur plusieurs années.

Fin 2016, Swissdec a pu jeter un regard rétrospectif sur dix ans d'une histoire couronnée de succès. Je remercie mes collègues du comité et les membres de l'Association pour leur fidélité et leur attachement. La confiance qui nous est témoignée nous procure une immense joie et une grande motivation. Elle nous encourage à nous impliquer avec une détermination accrue dans notre projet commun. Je souhaite aussi adresser mes plus vifs remerciements aux collaborateurs du centre opérationnel qui, par leur engagement, leurs compétences et leur enthousiasme, ont contribué de manière décisive aux résultats de l'Association en 2016.

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Ulrich Fricker'. The signature is written in a cursive style with a horizontal line above it.

Ulrich Fricker
Président de l'Association Swissdec

Organisation

Comité

Composition

Depuis l'assemblée 2016 de l'Association, la composition du comité est la suivante:

- Ulrich Fricker, représentant Suva, président de l'Association
- Felix Sager, Conférence suisse des impôts CSI, vice-président
- Patrick Barblan, Association Suisse d'Assurances ASA, trésorier
- Michel Rossier, directeur de la caisse de compensation FER CIFA Fribourg, questions spécifiques
- Didier Froidevaux, Office fédéral de la statistique OFS, questions spécifiques

Les membres du comité ont été élus pour un mandat de trois ans, de 2014 à 2016. Tous les postes feront l'objet d'une élection lors de la prochaine assemblée générale, le 26 avril 2017. Le président de l'Association, Ulrich Fricker, quitte le comité après dix ans en poste. Swissdec remercie son membre fondateur pour toute l'aide apportée à la constitution, au développement et à l'ancrage politique de l'Association. Felix Weber, CEO de la Suva, se propose pour succéder à Ulrich Fricker.

Michel Rossier a quitté ses fonctions à la fin de l'exercice 2016. Son successeur, Christian Zeuggin, s'est porté candidat à l'élection. L'Association Swissdec remercie Michel Rossier pour le soutien qu'il a apporté au comité et la promotion de l'Association, en particulier en Suisse romande.

Comité – Elections

Les membres du comité suivants sont candidats à l'élection pour un mandat de trois ans, de 2017 à 2019:

- Felix Weber, CEO de la Suva, président de l'Association
- Felix Sager, Conférence suisse des impôts CSI, vice-président
- Patrick Barblan, Association Suisse d'Assurances ASA, trésorier
- Christian Zeuggin, directeur des caisses EXFOUR, questions spécifiques
- Didier Froidevaux, Office fédéral de la statistique OFS, questions spécifiques

Séances

Le comité s'est réuni à quatre reprises: le 21 juin 2016, le 13 septembre 2016, le 13 décembre 2016 et le 14 mars 2017.

Il a accueilli les invités suivants:

- Christoph Rothenbühler, ASA (responsable de la commission technique), invité permanent
- Maria Winkler (préposée à la protection des données Swissdec), ad hoc

Les sujets suivants ont été traités:

- Finances: évolution financière de l'Association Swissdec compte tenu du business plan 2018–2022, des prévisions 2017 et du budget 2018
- Contrats
- Commission technique, y compris ses sections spécialisées, en particulier la section Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale
- Etat et évolution de la norme suisse en matière de salaire (ELM), versions 4.0 et 5.0 prévue
- Projets «Impôt à la source pour les tiers», «Norme suisse en matière de prestations (KLEE)», «Authentification d'entreprises Swissdec», «Bilan électronique», «Logib/Swissdec» et «Standardisation du calcul de l'impôt à la source»
- Swisscom: sécurité et contrat
- Protection des données: état des objectifs 2016, nouveaux objectifs 2017, mesures et incidents
- Marketing: Forum Swissdec 2016 avec la Campagne Swissdec 2016+ et le Forum 2016
- Vision 2020: bilan électronique avec l'Association suisse des banquiers, la CSI et l' AFC
- Stratégie et business plan 2018–2022

Le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann, chef du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche, assure la direction du comité de patronage pour quatre années supplémentaires aux côtés de:

Hans Hess	Président de Swissmem
Jean-François Rime	Conseiller national (UDC), président de l'Union suisse des arts et métiers, a soutenu les demandes de Swissdec dans le Journal des arts et métiers (du 9 décembre 2016)
Markus Jordi	Responsable RH et membre de la Direction du groupe CFF
Ruedi Noser	Conseiller national (PLR) et président d'ICTswitzerland

«Le Conseil fédéral entend réduire la paperasserie au sein de nos entreprises.»

Johann N. Schneider-Ammann, conseiller fédéral

Susanne Ruoff Directrice générale, La Poste Suisse
Urs Schäppi CEO de Swisscom
Marcel Schwerzmann Conseiller d'Etat du canton de Lucerne et président de la Confédération suisse sur l'informatique CSI
Valentin Vogt Président de l'Union patronale suisse, intervenant invité au Forum Swissdec 2016 via un message vidéo

Le comité remercie les membres de leur volonté de soutenir l'Association.

Le cercle des destinataires a été complété par trois caisses de compensation, trois caisses de compensation pour allocations familiales et une assurance. Les transmissions au cours de l'exercice 2016/2017 ont progressé de 20 %.

Il convient de continuer à intensifier ensemble les mesures de marketing. Le comité a approuvé la Campagne Swissdec 2016+ avec le soutien de l'agence de publicité Kreienbühl und Vogler à Zurich. Le lancement de la Campagne Swissdec 2016+ a eu lieu dans le cadre du Forum Swissdec, le 1^{er} juin 2016.

La collaboration avec WEKA se poursuit avec succès depuis 2011.

Conformément à la séance du 4 décembre 2015, la déclaration de protection des données AVS/CAF a été remaniée puis signée par Stefan Abrecht, président de l'ACCP, et par Andreas Dummermuth, président de la CCCC. Toutes les caisses de compensation raccordées ont signé les nouvelles CG.

La stabilité technique du répartiteur a été maintenue grâce à une collaboration étroite avec Swisscom. Le nombre élevé de données à transmettre (jusqu'à 30 000 personnes) et les importants pics de transmission de janvier 2016 n'ont entraîné aucun problème, et aucune faille de sécurité n'a été constatée au cours de l'exercice. Une mise à jour du répartiteur a cependant dû être effectuée le 11 août 2016 afin de prévenir l'apparition d'une éventuelle faille de sécurité. L'assistance a encore été sollicitée de manière accrue, de nombreuses entreprises ayant nouvellement adopté la transmission via ELM. Pour beaucoup d'entreprises, cette dernière fait désormais partie de la routine et continuera à être utilisée. Le nouveau mode de diffusion et le manque d'expérience constaté parfois lors de l'utilisation du nouveau canal de transmission des données

salariales exigent de prendre des mesures pour aider les clients et les utilisateurs à surmonter leurs appréhensions. La Campagne Swissdec 2016+ s'adresse aux clients au moyen du slogan «La comptabilité ne devrait pas vous détourner de votre travail».

Le comité confirme que la garantie de la stabilité technique et de la sécurité est une priorité.

De même, il importe de continuer à augmenter le nombre et à étendre le champ des destinataires, et de renforcer les activités de marketing conformément à la Campagne Swissdec 2016+. Cette dernière n'était pas inscrite au budget 2016 et sera financée séparément par le SECO, l'ASA et la Suva. Aucun budget n'étant disponible pour des campagnes d'envergure, Swissdec est tributaire du soutien de tous ses partenaires, ce qui traduit d'ailleurs l'attente du conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann, président du comité de patronage. La coopération relative à la publicité et aux mesures s'y rapportant (p. ex. pas d'envoi de formulaires, positionnement de solutions web, assistance aux entreprises) doit être accrue, dans l'intérêt des objectifs communs. D'après une enquête menée dans le cadre de la Campagne Swissdec 2016+ auprès de 90 petites et moyennes entreprises, ces dernières ne connaissaient pas la solution ELM de Swissdec leur permettant de transmettre leurs déclarations à tous les destinataires finaux (AVS, OFS, administrations fiscales et Suva) directement à partir de leur comptabilité salariale. Il convient donc de combler ces lacunes avec la Campagne Swissdec 2016+, via des moyens d'information ciblés (p. ex. dépliants sur les fonctionnalités d'ELM, listes de contrôle, calculateur d'avantages et vidéos).

Certification (recertification)

La certification Swissdec 4.0 s'est largement diffusée: au cours de l'exercice 2016, 30 comptabilités salariales l'ont obtenue. La version 4.0 revêt une grande importance pour l'Association, la norme suisse en matière de salaire (ELM) étant désormais complète pour tous les destinataires finaux, et les processus (entrées/mutations/sorties (EMA), gestion des processus, etc.) bien supportés. La version 4.0 intégrant l'impôt à la source doit être diffusée au plus vite. Le marché des concepteurs de logiciels de comptabilité salariale a très bien accueilli la version 4.0 et souhaite l'implémenter le plus rapidement possible. Les ressources techniques et financières de l'Association ont ainsi atteint leurs limites.

Règlement d'organisation

Il n'y a pas eu de modification des règlements d'organisation durant l'exercice 2016. L'organigramme intègre désormais les deux sections Entreprises et Fiduciaires.

Deux nouvelles sections

Afin d'harmoniser les processus électroniques, les deux sections suivantes ont été créées:

- Section Utilisateurs (entreprises) Un certain nombre d'utilisateurs Swissdec souhaitent être représentés au sein d'une section distincte, comme les concepteurs de logiciels – le but étant d'optimiser le processus d'implémentation initiale dans tous les domaines.
- Section Fiduciaires Les sociétés fiduciaires ne se sentaient pas impliquées dans le travail de Swissdec.

La création des sections a été lancée le 15 février 2017.

Contrats

Il n'a pas été conclu de nouveau contrat au cours de l'exercice 2016.

Projets

Bilan électronique

Le nouveau projet sur l'étude de faisabilité du bilan électronique avec l'Association suisse des banquiers, la CSI et l'AFC a été lancé le 1^{er} mars 2017.

Logib/Swissdec

Une étude de faisabilité a été lancée avec le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG) en vue d'un autre nouveau projet Logib/Swissdec.

Protection des données

Le rapport sur la protection des données 2016, de Maria Winkler, préposée à la protection des données Swissdec, portait sur les sujets suivants:

- Conformité juridique
- Formations
- Demandes de membres et de tiers
- Sécurité des informations

- Audit de maintien OCPD:2014/GoodPriv@cy® du 8 juin 2016
- Audit interne: répartiteur et système de gestion de la protection des données (SGDP)
- Etat des objectifs en matière de protection des données pour 2016

Objectifs en matière de protection des données pour 2017

- Adaptation de la norme suisse en matière de salaire (ELM) concernant les données communes
- Introduction de l'authentification d'entreprises Swissdec
- Actualisation du contrat avec itServe AG
- Actualisation du contrat avec la Suva concernant la gestion
- Contrôle du respect des contrats en matière de sécurité des informations

Le rapport a été adopté et approuvé par le comité lors de sa séance du 13 décembre 2016.

E-Government Suisse 2016

E-Government Suisse a fait l'objet d'une réorganisation entamée en 2016. Les organisations faitières ont été modifiées et la norme suisse en matière de salaire (ELM) de Swissdec n'apparaît plus comme un projet prioritaire. Depuis le 6 janvier 2016, l'Association Swissdec est en charge du domaine «Echange de données financières» pour l'échange de données entre les entreprises et les autorités ainsi que les assurances. Une présentation de Swissdec a eu lieu au Forum destiné aux fournisseurs de services, le 16 septembre 2016 à Berne.

Le comité de planification d'E-Government Suisse a discuté du plan stratégique 2018–2019 lors de sa séance du 23 novembre 2016. Il a décidé d'examiner l'intégration de quatre nouvelles mesures au plan stratégique au cours de l'année 2017.

La planification recommandée par Swissdec concernant le bilan électronique a suscité l'intérêt des membres du comité de planification, mais ne faisait pas partie des nouvelles mesures bénéficiant de la priorité maximale. Les moyens financiers disponibles étant restreints, il est nécessaire d'établir des priorités.

Centre opérationnel

Les personnes suivantes travaillent à temps partiel au sein du centre opérationnel:

- Ernst Stalder (directeur)
- Marlis Fehr (responsable communication et marketing, suppléante du directeur)
- Christoph Rothenbühler (responsable de la commission technique)
- Enrico Roncaglioni (responsable du service spécialisé)
- Marc Näf (responsable de la norme suisse en matière de prestations [KLEE])
- Alain Hugo (norme suisse en matière de prestations [KLEE])
- Michael Markworth (aspect technique, conseil)
- Ilenia Imbroinise (administration)
- Anton Böhm, itServe AG, Berne (assistance technique)
- Maria Winkler, IT & Law Consulting Sàrl, Zoug (assistance juridique et protection des données)
- Marco Fritz, Kontext GmbH (chef de projet pour la norme suisse en matière de prestations [KLEE])
- Daniel Blumer, WEKA Business Media AG, Zurich (marketing)
- Daniela Hess, digital emotions Sàrl (marketing)
- Philipp Sauber (CEO) et Matthias Strebel (chef de projet), Plan.Net Suisse, Zurich (site Internet Swissdec)
- Oli Kreienbühl, Reto Vogler, Fabian Schiltknecht, agence de publicité Kreienbühl und Vogler, Zurich (Campagne Swissdec 2016+)

Activités

- Préparer les quatre séances du comité et les deux séances de la commission technique et des sections et fournir l'assistance nécessaire
- Préparer la comptabilité et les comptes annuels et fournir l'assistance nécessaire
- Organiser deux séances de planification et les séances mensuelles de coordination entre le centre opérationnel et le service spécialisé
- Service spécialisé: organiser des rencontres périodiques avec les coachs (séances mensuelles) et les experts (deux journées ERFA, l'une en français et un atelier en italien) pour l'échange de connaissances; régler la planification et le perfectionnement dans le cadre du processus de conseil en matière de programmes de comptabilité salariale (service spécialisé Swissdec); développer le processus de certification intitulé «Guide pour la certification Swissdec»; élaborer des listes de contrôle pour le conseil clientèle; organiser et réaliser 30 certifications en 2016
- Préparer l'adaptation de la directive Swissdec version 4.0 au salaire maximal de CHF 148200 au 1^{er} janvier 2016; modifier le certificat de salaire et les précisions pour tous les domaines et adapter les cas tests
- Préparer l'audit interne réalisé par la société s'assurances Helvetia et fournir l'assistance nécessaire. Les objectifs, les mesures et les recommandations découlant de l'audit interne et de l'audit de recertification ont été préparés en vue de la séance du comité du 13 décembre 2016, ainsi que pour celle de la commission technique du 18 octobre 2016.
- Préparer les réunions de la section Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale des 28 avril 2016, 23 août 2016, 22 novembre 2016 et 14 février 2017 et fournir l'assistance nécessaire lors de leur déroulement
- Développement et mise à jour du site Internet Swissdec par le centre opérationnel
- Présence et participation d'Ernst Stalder, Marlis Fehr et Enrico Roncaglioni en tant qu'intervenants aux ateliers des manifestations portant sur la cyberadministration et au congrès AVS/Suva de novembre 2016 réunissant plus de 210 réviseurs. En 2016, six présentations de Swissdec sur la norme suisse en matière de salaire (ELM) auprès de veb.ch Verband für Rechnungslegung pour ses réseaux de Coire, Zurich, Berne, Bâle, Saint-Gall et Lucerne, et auprès de sociétés fiduciaires
- Fournir l'assistance nécessaire dans le cadre du cours payroll «Suva-AVS pour les réviseurs»
- Mettre sur pied et réaliser le cours payroll pour les PME, conjointement avec WEKA, et avec le soutien de la Suva: dix cours d'une demi-journée auxquels assistent 120 personnes au total
- Fournir l'assistance nécessaire lors de l'audit de recertification SQS du 8 juin 2016 en vue de l'obtention du label GoodPriv@cy@/OCPD
- Préparer et organiser le Forum Swissdec 2016 pour les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et les destinataires finaux à Berne le 1^{er} juin 2016, notamment le message vidéo de Valentin Vogt, président de l'Union patronale suisse, et les ateliers
- Préparer le Forum Swissdec 2017 du 31 mai 2017
- Mettre en œuvre la Campagne Swissdec 2016+: 1^{re} et 2^e étapes en collaboration avec les partenaires
- Organiser et fournir l'assistance nécessaire lors des manifestations des sections suivantes: concepteurs de logiciels de comptabilité salariale, assurances, E-Gouvernement Suisse, séance des OCF; préparer des success stories, documentations, brochures et dépliants et gérer le site Internet de Swissdec

- Poursuivre la migration du système de gestion de la protection des données (SGPD) vers IQSoft et la rédaction du manuel SGPD
- IS: participer au développement, à l'exploitation, au support et au marketing
- KLEE: participer à la planification du projet, collaborer au marketing; la présenter auprès des concepteurs de logiciels; fournir l'assistance nécessaire; préparer la planification pour la phase pilote; contribuer à l'élaboration de la version finale
- Le dossier Swissdec et les listes de contrôle ont été mis à jour et le kit d'information de la Campagne Swissdec 2016+ mis à disposition en vue des activités de conseil
- Discuter d'une assistance en matière de support avec les représentants des entreprises et les fiduciaires et la mettre en œuvre
- Mettre à jour les dépliants Swissdec conformes à la Campagne Swissdec 2016+. Ces dépliants sont disponibles pour tous les partenaires depuis octobre 2016.

Activités de support jusqu'à fin novembre 2016

- Publication des «Instructions utilisateurs pour la transmission des données salariales» actualisées et mise en ligne de nouvelles vidéos
- Mise à disposition du nouveau showcase avec l'impôt à la source et l'E(M)S de l'AVS
- Publication des adresses des concepteurs de logiciels de comptabilité salariale mises à jour
- Publication des adresses des destinataires finaux raccordés mises à jour
- Mise à disposition du dossier Swissdec mis à jour et complété de l'impôt à la source
- Publication des informations liées au répartiteur: contrôle de connexion («consumer ping») toutes les dix minutes

Certification (recertification)

- Le centre opérationnel a conclu des conventions avec certains concepteurs pour la recertification de la version 4.0, qui continue de susciter un intérêt majeur. Les concepteurs qui s'associent au processus de certification et aux transmissions sont pris en considération de façon privilégiée.
- Le lancement de la version 4.0 met fin aux versions précédentes, comme la version 2.1, qui n'était valable que jusqu'au 1.12.2013. Les versions 2.2 et 3.0 expirent respectivement le 1.12.2017 et le 1.12.2018. L'OFS ne prend plus en charge les versions 2.2 et 3.0. La validité des versions est publiée sur www.swissdec.ch.

Swisscom

Efficaces, les séances de coordination mensuelles ont été poursuivies.

Swisscom a amélioré les mesures relatives aux SLA et à la sécurité par des rapports sur les attaques, les informations de sécurité et la disponibilité. Le répartiteur fonctionne avec du matériel informatique propre à Swissdec réparti sur deux centres de calcul.

La production par le biais du matériel informatique, du pare-feu «Layer 7.0» et de l'application du répartiteur Swissdec 4.0.0 est stable et fait l'objet d'une surveillance supplémentaire par itServe AG. La dernière mise à jour du répartiteur (version 4.0.0) a eu lieu le 11 août 2016.

Concernant l'impôt à la source et l'E(M)S AVS, le processus de déclaration et de mutation a lieu chaque mois; la disponibilité doit être élevée toute l'année. Un pic d'utilisation a été enregistré mi-janvier 2017 (7500 transactions par heure).

Réalisation par un prestataire tiers de tests de pénétration annuels à partir de novembre 2016:

sur la base des résultats obtenus, le niveau de protection de la plateforme Swissdec contre les attaques extérieures a été jugé bon; aucun point faible notable n'a été constaté.

Assistance technique

Les entreprises s'adressent souvent à Swissdec en vue d'une assistance. Le recours au support a été plus important du fait des nouvelles possibilités offertes par l'intégration de fonctions de soutien des processus, de l'impôt à la source et de l'E(M)S. En cas de problèmes liés à la comptabilité salariale, Swissdec ne peut apporter qu'une aide limitée. Le support doit être fourni aux clients par les concepteurs des logiciels.

Le support de Swissdec concerne principalement la transmission des données salariales via le répartiteur, les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et les destinataires finaux confrontés à des problèmes techniques.

Le concept «Gestion et exploitation des mises en production du répartiteur» a été mis en œuvre au cours de l'exercice 2016 pour le flux d'informations en cas de perturbations ou de changement de version. La gestion des mises en production du répartiteur est intervenue pour le changement de version du 11 août 2016. Selon les premières expériences réalisées, les concepteurs et les destinataires finaux n'avaient pas tous réalisé les tests requis.

Commission technique

La commission technique s'est réunie à deux reprises sous la direction de Christoph Rothenbühler, le 18 octobre 2016 et le 21 mars 2017.

Informations émanant de la commission technique

- Le concept «Gestion et exploitation des mises en production du répartiteur» a été mis en œuvre au niveau opérationnel durant le 1^{er} semestre 2016 avec la version 4.0.0. Selon les premières expériences, il est essentiel que toutes les parties prenantes (destinataires finaux et concepteurs de logiciels) réalisent les tests nécessaires et confirment leur bonne exécution. Des améliorations ont été apportées. Les autres exigences doivent faire l'objet d'une requête de la part des sections.
- Compte tenu de la Campagne Swissdec 2016+ concernant la pénétration du marché, Swissdec a poursuivi le partenariat stratégique avec WEKA.
- Une liste à jour des adresses de support informatique des concepteurs de logiciels et des destinataires de données salariales est disponible sur www.swissdec.ch. Celle-ci est très consultée.
- La loi sur l'imposition à la source devant prochainement être révisée, la section Impôts a rédigé des modèles de directives visant à assurer un calcul uniforme de l'impôt à la source pour les cantons où son traitement est mensualisé. Une autre section réalisera le même travail préliminaire pour les cantons où l'impôt à la source est annualisé. Les directives-types résolvent notamment les problèmes liés aux divergences cantonales mises en évidence par la section Concepteurs de logiciels. Ces enseignements seront pris en compte dans la nouvelle ordonnance sur l'impôt à la source et intégrés à la version 5.0 de la norme suisse en matière de salaire (ELM).
- L'intégration de l'impôt à la source a atteint une nouvelle phase de mise en œuvre permettant aux cantons de transmettre aux entreprises une notification électronique détaillée pour le décompte d'impôt à la source. La première utilisation productive a été mise en œuvre le 13 septembre 2016 par le canton de Vaud. La section Impôts est chargée de la coordination.
- Le projet «Impôt à la source pour les tiers» décrit les exigences de toutes les parties prenantes (assureurs, AVS, SECO, caisses de pension et administrations fiscales) et sera intégré lors de la mise en œuvre de la version 5.0. La section Impôts est chargée de la coordination et du financement du projet.
- La réception et le traitement des salaires AVS négatifs posaient problème aux caisses de compensation AVS. Ce point a été analysé et discuté avec la section Concepteurs de logiciels. Afin de trouver une solution, la section AVS/CAF a organisé un atelier le 10 mars 2016, et une solution transitoire a été approuvée. La version 5.0 devrait permettre d'apporter une solution définitive au problème. D'après les directives de l'OFAS, le calcul des cotisations AVS/AC en cas de paiements intervenant après un départ doit être effectué selon le principe de réalisation, même si tous les autres domaines se fondent sur la date du mois de sortie. Cette modification essentielle dans le traitement des salaires ne pourra être résolue qu'avec la version 5.0. La section AVS/CAF est chargée de la coordination. Les annonces d'entrée et de sortie de personnes à l'AVS ont été intégrées à la version 4.0 de la norme suisse en matière de salaire (ELM) et mises en œuvre, et restent opérationnelles à ce jour, malgré la suppression de l'obligation de déclarer les nouveaux collaborateurs en cours d'année.
- L'équipe du projet «Authentification d'entreprises Swissdec» a élaboré les spécifications détaillées avec la Haute Ecole spécialisée bernoise. La première mise en œuvre doit être effectuée à l'aide de la norme suisse en matière de prestations (KLEE).
- Le concept détaillé et l'ébauche des directives relatives au projet «Norme suisse en matière de prestations (KLEE)» ont été remaniés et validés en vue de la phase pilote. Le processus cible, les données correspondantes, les messages d'état et les différentes possibilités de communication ont été testés avec succès durant la phase pilote à l'aide de données productives, de mai à décembre 2016. Une version finale de la norme suisse en matière de prestations (KLEE) est prévue pour le 30 juin 2017. A long terme, cette nouvelle norme pourrait couvrir les processus d'affaire accident et maladie et d'autres droits aux prestations (assurance-maternité ou allocation pour perte de gain par exemple).
- La Suva a présenté aux membres de la commission technique diverses mesures marketing visant à accroître les transmissions ELM en parallèle à la Campagne Swissdec 2016+.
- Les activités de la Campagne Swissdec 2016+ ont été présentées, et toutes les parties prenantes ont été invitées à contribuer à leur réalisation. Les utilisateurs de programmes de comptabilité salariale certifiés Swissdec, mais aussi les destinataires de données sont sollicités pour la mise en œuvre de la Campagne Swissdec 2016+. L'agence de publicité Kreienbühl und Vogler est responsable de la planification et de la mise en œuvre. Lancée lors du Forum Swissdec, le 1^{er} juin 2016, la Campagne Swissdec 2016+ comprend deux étapes.

- Swissdec soutient la collaboration avec les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale en assistant aux quatre séances trimestrielles des sections.
- La section Entreprises a été créée le 15 février 2017, et la section Fiduciaires le 8 février 2017.

Décisions

Les anciennes versions de la norme suisse en matière de salaire (ELM) seront remplacées selon le calendrier suivant, en accord avec la section Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale:

- Version 2.2: valable jusqu'au 1^{er} décembre 2017
- Version 3.0: valable jusqu'au 1^{er} décembre 2018

La communication concernant le remplacement a été entamée lors de la phase de déclaration 2016. Les entreprises reçoivent un message d'avertissement lorsqu'elles effectuent les transmissions via une version plus ancienne (2.2 ou 3.0). La commission technique recommande aux destinataires finaux de migrer vers la version 4.0 avant le 1^{er} janvier 2018. Le centre opérationnel Swissdec apporte son soutien aux destinataires de données salariales et aux concepteurs de logiciels de comptabilité salariale dans le cadre de la coordination et de la mise en œuvre de ces décisions.

Version 5.0: prévue pour le 1^{er} octobre 2018

L'initialisation de la version 5.0 a déjà été entamée par les sections Impôts, Assurances, AVS/AI et OFS. Les sections

ont été invitées à documenter toutes les demandes de modifications et à les transmettre à Enrico Roncaglioni en vue de la validation de l'ensemble des domaines. Le résultat a été présenté lors des séances de la commission technique des 18 octobre 2016 et 21 mars 2017.

Les questions et problématiques suivantes doivent encore être validées par l'ensemble des domaines:

- Profil électronique (e-profil): quels domaines soutiennent l'initialisation de la comptabilité salariale et les mutations par un processus électronique intégré?
- Contrôle ELM: dans quels domaines peut-on améliorer la qualité des données par un contrôle ELM et une plausibilisation préalable à la transmission des données?

Mise en production du répartiteur 4.0.0 (chez Swisscom)

La version 4.0.0 du répartiteur est entrée en service le 11 août 2016.

Support Swissdec

Swissdec assiste les grandes entreprises et les groupes de sociétés (20 000 à 60 000 collaborateurs), comme l'Office fédéral du personnel et La Poste Suisse, durant les phases de préparation et de mise en œuvre. La préparation des structures de données et l'harmonisation avec tous les domaines sont extrêmement importants pour une utilisation optimale des processus Swissdec. Les solutions ERP mises en œuvre dans ce type d'entreprises renferment souvent

Versions en vigueur

Version principale	Statut	AVS, CAF	LAA, LAAC, IJM	LPP	Certificat de salaire	Enquête sur la structure des salaires	Impôt à la source	Valable à compter du
5.0	Proposal							01.10.2018
4.0	Final	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	21.05.2013				
3.0	Deprecated 2015 Deleted 01.12.2018	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	not accepted*		18.12.2009
2.2	Deprecated 2015 Deleted 01.12.2017	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	not accepted*		01.10.2006
2.1	Deprecated 2012 Deleted 2013	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>			01.12.2005

*Les données des versions 2.2 et 3.0 sont rejetées par l'OFS depuis décembre 2014.

«Dans le contexte actuel, pouvoir transmettre des données salariales via Swissdec constitue un véritable avantage.»

Jean-François Rime, président de l'Union suisse des arts et métiers

des composants individuels et l'organisation des processus y est très délicate. Les clients ELM potentiels disposant d'un logiciel SAP ou autre bénéficient d'un suivi et d'un accompagnement personnalisés par le service spécialisé Swissdec. La coordination est assurée par Enrico Roncaglioni, responsable du service spécialisé. Durant l'exercice 2016, de nouveaux clients ELM ont été acquis, dont certaines grandes entreprises. La plus grande transmission a concerné une entreprise de 40 000 personnes.

Adressage

L'adressage correct des destinataires de données salariales s'avère de plus en plus complexe compte tenu des éléments suivants:

- Hausse du nombre de destinataires finaux (185 institutions et 220 domaines raccordés au répartiteur en 2016).

Documents d'aide pour les entreprises et les concepteurs de logiciels disponibles sur www.swissdec.ch/lohndatenempfaenger.htm:

- Listes des destinataires de données salariales aux formats PDF et Excel.

Perfectionnement d'outils sur la version 4.0 de la norme suisse en matière de salaire (ELM)

L'outil ViewGen (élaboration de divers certificats de salaire et évaluations à partir du document d'instance XML ELM) a été remanié et adapté à la version 4.0.

Directives: nouvelle édition

A compter du 1^{er} janvier 2016, de nouveaux salaires maximums s'appliquent pour la LAA et l'AC et de nouvelles directives pour remplir le certificat de salaire entrent en vigueur. Une adaptation des directives sur le traitement des données salariales et des cas tests pour la version 4.0 en a résulté. La nouvelle édition a été publiée le 31 mars 2017.

Prochaines activités

- Planifier et mettre en œuvre la version 5.0 en tenant compte des remaniements législatifs et des demandes de modification avant le 1^{er} octobre 2018; la préparation et le traitement sont effectués par les sections correspondantes. Les mandats ont été transmis aux responsables de section. Les demandes de modification et leur financement doivent être soumis avant la mi-2017 et décrites avant fin 2017.
- Soutenir la Campagne Swissdec 2016+: action de suivi fin septembre 2017

- Norme suisse en matière de prestations (KLEE): finalisation et publication de la norme en matière de prestations au 30 juin 2017
- Commencer les travaux de conceptualisation du bilan électronique
- Elaborer l'étude de faisabilité Logib pour le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG)
- Authentification d'entreprises Swissdec: finaliser les spécifications détaillées en collaboration avec la Haute Ecole spécialisée bernoise et lancer la mise en œuvre par le biais de projets pilotes
- Poursuivre la formation sur la protection des données lors des séances de la commission technique
- Mettre sur pied et organiser la conférence des sections le 6 septembre 2017 à Lucerne
- Organiser les séances de la commission technique des 17 octobre 2017 et 20 mars 2018 à Lucerne

Événement réunissant toutes les sections: conférence des sections

La septième conférence des sections (représentants spécialisés des sections de Swissdec) s'est tenue le 6 septembre 2016.

Les thèmes suivants ont été traités:

- Activités courantes de la commission spécialisée
- Planification des mises en production et état d'avancement du projet «Gestion et exploitation des mises en production du répartiteur»
- Versions des destinataires finaux et des processus, y compris l'e-profil
- Rétrospective et perspectives du Forum Swissdec, Campagne Swissdec 2016+
- Partie juridique: modifications légales/adaptation des exigences en matière de protection des données
- Bilan et expériences faites avec la version 4.0 et planification de la version 5.0
- Les détails de la version 5.0 ont été discutés avec chaque section. Tous les responsables ont informé leur section au sujet de l'état d'avancement.
- Recommandations découlant de l'audit de recertification SQS GoodPriv@cy®/OCPD du 6 juin 2016
- Contrôle annuel des lois et ordonnances
- Etat d'avancement des projets suivants: réponse impôt à la source, impôt à la source pour les tiers, authentification d'entreprises Swissdec, norme suisse en matière de prestations (KLEE) et bilan électronique
- Utilisation du kit d'information de la Campagne Swissdec 2016+ pour l'invitation à déclarer; présentation des modèles de mise en œuvre

D'autres informations ont été présentées concernant les sujets suivants:

Partie juridique:

- modifications légales/adaptation des exigences en matière de protection des données

Modifications légales:

Les changements légaux résultant de l'évolution de la législation ont aussi une influence sur la norme. Ils doivent être annoncés auprès de la commission technique pour chaque domaine (info@swissdec.ch).

- Les lois suivantes sont en cours de remaniement:
 - Loi sur la protection des données
 - Loi sur l'imposition à la source
 - Réforme de la prévoyance vieillesse 2020: adaptation du règlement RAVS

Après dix ans passés à la tête de la section AVS/CAF, Paul Hasenfratz a passé le flambeau à Stefan Hodel le 30 septembre 2016. Swissdec le remercie de sa collaboration efficace et constructive et de son engagement remarquable.

Section AVS/CAF

- Contrôle des directives relatives au paiement ultérieur du salaire
Le 10 mars 2016 a eu lieu un atelier réunissant des représentants de l'OFAS, des caisses de compensation, des pools AVS, des concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et de Swissdec.

La problématique des déclarations de salaires pour les années précédentes a été abordée à la lumière de divers exemples concrets, notamment pour les cas où un travailleur a déjà quitté l'entreprise. Cet atelier a permis d'adopter à l'unanimité différentes décisions et propositions de compromis visant à garantir la maniabilité technique des programmes de comptabilité salariale (mot-clé: calcul rétroactif pour les années précédentes). L'OFAS a été invité par la section AVS/CAF à vérifier les directives entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2016 concernant la perception des cotisations AVS/AI/APG et AC, afin de ne pas appliquer systématiquement le principe de réalisation pour le calcul des cotisations dans les cas évoqués. L'OFAS a examiné les directives et les a soumises le 24 octobre 2016 à la Commission pour les questions de cotisations.

Il a été décidé que les directives ne nécessitaient pas d'adaptation et que l'Association Swissdec serait invitée à adapter avec effet au 1^{er} janvier 2018 les directives sur le traitement des données salariales à celles de l'OFAS. La première discussion consacrée à la recherche de solutions concernant la norme suisse en matière de salaire (ELM) a eu lieu le 23 janvier 2017.

- Déclarations de salaires négatifs
Il peut arriver que des salaires négatifs soient déclarés en relation avec des versements ultérieurs, ce qui complique fortement la tâche de clarification des caisses de compensation lors du traitement ultérieur. Il a été décidé, lors de l'atelier du 10 mars 2016, d'intégrer dans la future version ELM 5.0 un contrôle ELM visant à contrôler les différents cas de ce type avant l'envoi de la déclaration et à leur attribuer d'office un code ou un commentaire, afin d'automatiser le traitement des salaires négatifs par les caisses.
- Adaptation de la directive CA/CI – Suppression de l'obligation de déclaration en cours d'année
L'obligation de déclarer les nouveaux collaborateurs en cours d'année a été supprimée avec effet au 1^{er} juin 2016. Le document «Attestation d'assurance» a également été supprimé. La caisse peut cependant remplacer l'envoi de ce document par celui d'une confirmation de déclaration. Concernant la norme suisse en matière de salaire (ELM), le comité de coordination d'eAVS/AI (KOA) a décidé le 8 juin 2016 de maintenir le processus E(M)S au sein de cette dernière.

A l'avenir, une confirmation de déclaration sera envoyée simultanément en réponse. Les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale n'ont pas besoin d'adapter leurs processus, car il s'agit simplement d'un document portant un autre nom. Les pools informatiques des caisses de compensation ont procédé à cette adaptation.

- Demande: extension de la norme en matière de salaire à la procédure de décompte simplifiée
Swissdec a reçu des demandes de sociétés fiduciaires ou d'intermédiaires visant à étendre la norme suisse en matière de salaire (ELM) de façon à permettre aux employeurs relevant de la procédure de décompte simplifiée (conformément à la LTN) de déclarer également les salaires par voie électronique via Swissdec. Cette demande a été traitée par le comité de coordination d'eAVS/AI le 8 juin 2016. Il a été décidé de ne pas procéder à cette extension.

- **Protection des données: suppression des champs de données inutiles**
La norme suisse en matière de salaire (ELM) a fait l'objet d'une vérification portant sur la protection des données, qui a permis d'identifier des erreurs transmises dans les domaines AVS et CAF (données communes), sans qu'il existe de base légale pour ces dernières. Selon un examen des domaines AVS et CAF, les champs correspondants sont inutiles et pourront être supprimés dans la future norme suisse en matière de salaire (ELM).
- **Exigences concernant la norme suisse en matière de salaire (ELM), version 5.0**
Les exigences des domaines AVS et CAF concernant la norme suisse en matière de salaire (ELM), version 5.0, ont été répertoriées dans le courant du 4^e trimestre 2016 et du 1^{er} trimestre 2017, et présentées à la commission technique du 21 mars 2017.
- **Changement de responsable pour la section AVS/CAF**
Stefan Hodel a été élu responsable de la section AVS/CAF par le comité de coordination d'eAVS/AI.

Section Assurances

- Les sections évaluent la sécurité technique lors de l'application de la norme.
- La production montre que l'application de la norme suisse en matière de salaire (ELM) porte ses fruits pour les produits Assurance collective d'indemnités journalières en cas de maladie, Assurance-accidents LAA et Assurance-accidents en complément à la LAA.
- Dans le cadre des activités de la section, il a été discuté des moyens à employer et des mesures adaptées pour accroître l'utilisation.
- Il s'est avéré que le non-respect de la procédure définie (profil pas automatiquement communiqué au client ou créé uniquement lorsque le client le demande) a pour conséquence une réputation négative.
- Une solution intégrale étant souhaitée, voire exigée, les représentants ont évoqué la question de l'e-profil lors de réunions. Il ne semble pas irréaliste de proposer l'e-profil dans le cadre d'une prochaine version. Cette solution implique aussi les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale; il conviendra donc d'entretenir un contact plus étroit avec ces derniers.
- D'autres exigences techniques pouvant apparaître, la section a vérifié ce point à partir d'exemples et l'a analysé lors d'un dialogue ouvert. Les solutions appliquées différemment parmi les divers destinataires de données salariales sont actuellement abandonnées, l'objectif étant de favoriser l'utilisation croissante d'une solution «conviviale» et stable.
- Il importe que tous les assureurs participants soient impliqués dans le développement; une information préalable sur le calendrier prévu pour les projets est toutefois indispensable. Les spécifications concernant les exigences et les conséquences financières doivent par ailleurs avoir été clarifiées en temps utile.

Section Statistique (OFS)

- ESS 2014: La version 4.0 a été majoritairement utilisée pour la livraison de données de l'ESS 2014. Dans l'ensemble, la qualité des données était très bonne. Quelques problèmes sont apparus dans certains cas (p. ex. bases salariales manquantes dans XML). L'OFS a traité et résumé les cas problématiques. Une analyse des cas a été effectuée conjointement avec le service spécialisé Swissdec le 23 octobre 2015. Ses résultats ont été communiqués lors de la séance de la section Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale du 21 février 2016. L'OFS a présenté les enseignements tirés de l'année de déclaration 2014 et prévoit une série de plausibilités débouchant notamment aussi sur un rejet du XML. Les concepteurs recommandent de mettre les plausibilités à la disposition des concepteurs de logiciels en vue de leur implémentation dans Viewgen et dans les programmes de comptabilité salariale. Les modifications n'ayant pu être documentées et communiquées à temps aux concepteurs de logiciels de comptabilité salariale, ces derniers recommandent un report des modifications à 2018. L'OFS suit ces recommandations et renonce aux plausibilités étendues pour la déclaration 2016.
- Version 5.0: D'autres statistiques structurelles des entreprises (STATEM, Profiling) devraient être intégrées dans la version 5.0 de la norme suisse en matière de salaire (ELM) en 2017. La section Statistique transmettra courant 2017 à la commission technique des informations sur la faisabilité d'un élargissement à d'autres statistiques.

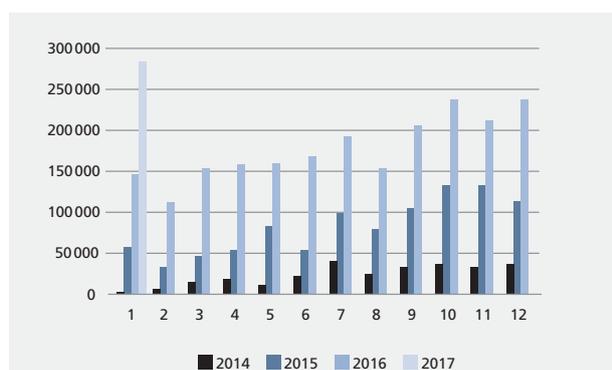
- ESS 2016: L'application STEP de l'OFIT a été désactivée le 31 décembre 2015. L'OFS a mis en œuvre une autre solution informatique fin 2016 et peut recevoir les données salariales ELM de l'ESS 2016 suivante, fin janvier 2017.

Section Impôts (certificats de salaire, impôt à la source)

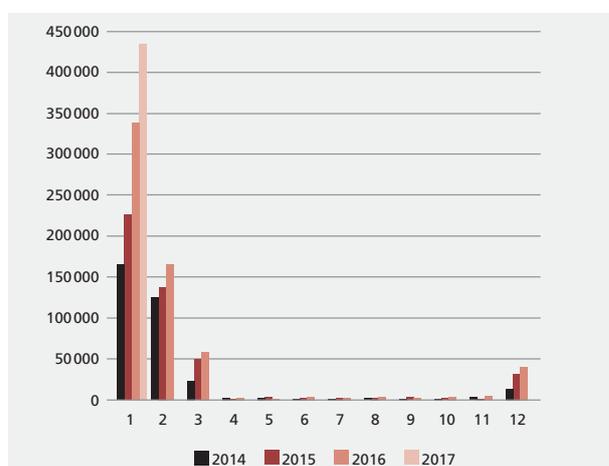
La section Impôts coordonne et commande de la part de la Conférence suisse des impôts (CSI) le fonctionnement et le développement du processus uniforme de déclaration de salaire (ELM) pour les certificats de salaire (ELM-CS) et l'impôt à la source (ELM-IS). Elle se compose de représentants des administrations fiscales cantonales, de l'Administration fédérale des contributions et de l'Association Swissdec ainsi que des groupes de travail de la CSI relatifs aux certificats de salaire et à l'impôt à la source et de la section Impôts «CH-Meldewesen». La direction opérationnelle est soutenue par AWK Group.

Les activités sont restées fortement marquées par le projet ELM-IS (transmission électronique directe des décomptes d'impôt à la source aux administrations fiscales cantonales à partir de la comptabilité salariale de l'employeur via la plateforme Swissdec). Depuis sa mise en service, le 1^{er} janvier 2014, la section Impôts coordonne les questions spécifiques et techniques. L'exploitation se déroule de manière stable depuis le début et la quasi-totalité des administrations fiscales cantonales sont prêtes à recevoir les données.

Décompte d'impôt à la source: nombre de personnes dont les données sont transmises par mois



Nombre cumulé de certificats de salaire: nombre de certificats de salaire transmis par mois



«ELM facilite et accélère le décompte d'impôt à la source.»

Jakob Rüttsche, président de la Conférence suisse des impôts

Le graphique «Décompte d'impôt à la source» montre une progression toujours aussi importante des chiffres dans le domaine ELM-IS. Par ex., les transmissions effectuées au 4^e trimestre 2016 (713 000 personnes env.) ont dépassé d'env. 30 % celles du 3^e trimestre 2016. La solution ELM-CS (transmission de certificats de salaire directement depuis la comptabilité salariale) fonctionne aussi de façon très fiable depuis des années. Les chiffres pour 2016 affichent une croissance de près de 40 % par rapport à 2015.

Pour 2017, il faut s'attendre à une baisse des transmissions de certificats de salaire, les cantons de Lucerne et de Bâle-Campagne ayant supprimé l'obligation légale de déclarer les salaires à l'administration fiscale cantonale. Elle sera en revanche introduite dans le canton de Genève en 2018.

La section s'emploie à développer et à renforcer l'utilisation d'ELM-Steuern.

Les résultats de décompte d'impôt à la source permettent aux administrations fiscales de répondre aux décomptes d'impôts à la source transmis par le DPI. Ces résultats sont d'ores et déjà inclus dans la norme suisse en matière de salaire 4.0, dont l'utilisation n'avait jusqu'à présent pas encore été définie en détail. Dans le cadre d'un groupe de travail de la section ELM-Steuern, l'équipe du projet pilote «Réponse» a précisé la définition et les conditions d'utilisation des résultats de décompte d'impôt à la source, en particulier la communication du barème. La déclaration rectificative n'a pas été remaniée en détail, du fait de sa grande complexité et du manque de ressources. Le 12 septembre 2016, le canton de Vaud a mis en place avec succès la communication du barème résultant du décompte d'impôt à la source dans le cadre d'un projet pilote.

La norme suisse en matière de salaire (ELM) version 5.0 s'accompagnera de la mise en œuvre des adaptations requises compte tenu des changements légaux, ainsi que de mesures renforçant et améliorant les solutions ELM-CS et ELM-IS. Ces changements sont liés aux exigences de la nouvelle directive pour remplir le certificat de salaire ou l'attestation de rentes, au nouvel accord sur les frontaliers avec l'Italie, ainsi qu'à la révision de la loi fédérale sur l'imposition à la source. La section ELM-Steuern a pour priorité en matière de développement spécifique le raccordement de tiers tels que la Suva ou des assurances maladie et accidents privées, ainsi que des assurances chômage, des caisses de compensation AVS et des institutions de prévoyance professionnelle. Ce raccordement avait été

discuté pendant l'introduction du domaine ELM-IS, mais avait été écarté du fait de sa grande complexité. De premières exigences concernant le traitement électronique de l'impôt à la source ont été recueillies par les administrations fiscales cantonales et les tiers, et la faisabilité et l'utilité potentielle ont obtenu une évaluation positive. Des travaux conceptuels intensifs et des clarifications techniques concernant le raccordement de tiers dans le cadre de la norme suisse en matière de salaire (ELM) version 5.0 sont actuellement en cours.

Grâce à une approche pragmatique et axée sur les solutions en cours d'exploitation et le développement intensif d'ELM-Steuern, nous entendons convaincre d'autres employeurs de recourir au système de déclaration électronique des salaires (ELM) de Swissdec.

Section LPP

- En vue d'une meilleure pénétration du marché par la solution LPP (mutations E(M)S, raccordement d'assureurs-vie et de caisses de pension supplémentaires au répartiteur), il convient d'envisager un nouveau départ.
- Une solution standardisée présente de grands avantages pour les entreprises et les assureurs. En 2016, la section s'est intéressée aux influences émanant du marché et d'autres groupes, tels que les agents fiduciaires. Les éventuelles adaptations de la norme actuelle sont prévues pour la version 5.0, en mars 2017. Un pilotage partagé avec Swiss Life et AXA serait souhaitable et envisageable. L'acquisition d'assureurs et de caisses de pension supplémentaires devrait être renforcée afin de favoriser la pénétration de la norme suisse en matière de salaire (ELM) sur le marché. C'est là une autre mission du SECO. Des contacts ont déjà été noués avec des caisses de pension et les concepteurs de logiciels partenaires intéressés par la solution LPP de Swissdec.
- La constitution d'un nouveau groupement LPP achoppe notamment sur la question du financement. La situation actuelle a été présentée au comité Vie de l'Association Suisse d'Assurances lors de sa séance du 30 janvier 2017. Seules les sociétés AXA et Swiss Life se disent encore intéressées par un nouveau groupement. Elles se mettront en relation avec les interlocuteurs intéressés parmi les caisses de pension, et examineront les possibilités techniques et financières existantes pour recréer et maintenir le domaine (LPP). Il n'est plus impératif d'être membre de l'ASA pour participer.

Section Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale

La section Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale s'est réunie à quatre reprises: le 28 avril 2016, le 23 août 2016, le 22 novembre 2016 et le 14 février 2017. Ces séances étaient présidées par Fritz Meyer-Brauns (Oracle), avec l'appui d'Ernst Stalder (directeur de Swissdec) et de Christoph Rothenbühler (responsable de la commission technique).

Gestion des versions

Au début de l'année – et notamment au vu des modifications à effectuer pour 2018 (relatives à l'impôt à la source et aux frontaliers italiens), une «petite» version 5.0 était prévue pour 2018 et une «grande» version 6.0 pour 2019. Les concepteurs de logiciels ont émis des réserves concernant une succession trop rapide des mises à jour, et ont recommandé, lorsqu'il a été su que la modification concernant les frontaliers italiens entrerait en vigueur ultérieurement, de renoncer à la «petite version». Cette proposition a été acceptée. La nouvelle version 5.0, fortement remaniée, est programmée pour 2019.

OFS – Modifications de l'ESS pour les destinataires

L'OFS a présenté les enseignements tirés de l'année de déclaration 2014 et prévoit une série de plausibilités débouchant notamment aussi sur un rejet du XML. Les concepteurs de logiciels ont exposé le calendrier, lequel exige une mise en œuvre appropriée par les entreprises. Ils ont en outre recommandé de réaliser les plausibilités dans Viewgen. Les modifications n'ayant pu être documentées et communiquées à temps aux concepteurs de logiciels de comptabilité salariale, ces derniers recommandent un report des modifications à 2018. L'OFS suit cette recommandation et renonce aux plausibilités étendues pour la déclaration 2016.

Impôt à la source – Répertoire des communes

Les répertoires fournis par La Poste Suisse et l'OFS afin de valider l'attribution des numéros postaux et des communes présentent des «lacunes». Les concepteurs de logiciels conseillent de fournir un répertoire complet de l'ensemble des correspondances numéro postal/commune. Swissdec a délégué cette exigence à la section Impôts.

Salaires AVS négatifs (et versements de salaires pour l'année précédente en général)

Des représentants des concepteurs de logiciels ont participé au groupe de travail du 10 mars 2016 à Berne. Les résultats et d'autres propositions ont été discutés lors des séances suivantes de la section. Celle-ci estime que certains points nécessitent des actions et des éclaircissements supplémentaires.

Projet KLEE

Les concepteurs de logiciels ont recommandé à la Suva une solution basée sur ELM. Cette recommandation a été envoyée à Ernst Stalder, en le priant de la transmettre aux instances décisionnaires de la Suva.

«La transmission électronique des données via Swisdec constitue un instrument efficace pour alléger la charge administrative des entreprises.»

Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch,
secrétaire d'Etat et directrice du SECO
membre du comité de pilotage de la cyberadministration suisse

Présentation des comptes

Comptes de l'Association du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016

Les comptes de l'Association en fin d'exercice sont équilibrés. Aucune perte n'a été enregistrée en 2016 grâce à une contribution exceptionnelle (1 689 315 CHF) de la Suva aux frais d'exploitation, qui permet à l'Association de compenser des coûts de certification et de support exceptionnellement élevés en 2016 et de maintenir ainsi l'équilibre de ses comptes sur plusieurs années.

Depuis 2014, les contributions aux prestations et au développement ont diminué de moitié, aucun projet bénéficiant d'un financement distinct n'étant en cours depuis lors). Les coûts de maintenance liés à la sécurité du répartiteur étant demeurés stables, la situation est devenue de plus en plus tendue. Le succès de la version 4.0 et l'intégration simultanée du décompte d'impôt à la source ont fait doubler les demandes de certification, de conseil et de support au cours des années 2015 (32) et 2016 (30) par rapport aux sommes budgétées (surcoût annuel de 500 000 CHF dans ce domaine). Les charges liées au support ont également doublé.

La mise à jour du répartiteur dans son environnement d'essai, ainsi que la gestion des mises en production et le renouvellement du label de protection des données OCPD ont généré des coûts supplémentaires particulièrement élevés.

Le 16 septembre 2015, le comité a évalué les risques liés à une éventuelle plainte d'un concepteur de logiciels de comptabilité salariale en cas de cessation de la certification pour des raisons de dépassement budgétaire. Le comité n'a pas voulu générer de distorsion du marché et n'a donc pas interrompu les prestations de certification. Cette décision a été confirmée lors de la séance du comité du 13 septembre 2016.

Les charges liées à la mise en production 4.0.0 du répartiteur (chez Swisscom) dans l'environnement d'essai, engendrées tous les trois à quatre ans conformément aux exigences techniques de sécurité, se sont établies à 592 578 CHF en 2015 et ont été amorties en 2016.

La Campagne 2016+ a généré des recettes en 2015, 2016 et 2017.

L'écart supplémentaire de 2,2 millions de francs par rapport au budget résulte du fait que le projet de norme suisse en matière de prestations (KLEE) n'est pas pris en considération dans les comptes 2016 de l'Association.

Préfinancé par la Suva, ce projet sera financé par les assureurs concernés après la mise en phase productive sous la forme d'une contribution aux prestations.

Budget 2018

Les cotisations des membres et la contribution de l'OFS aux prestations demeurent inchangées (440 000 CHF, TVA comprise).

Le budget 2018 intègre les frais de développement de la version 5.0, qui seront financés séparément par les membres mandants de l'Association.

Compte de résultats au 31.12.2016

en CHF

	Annexe	2016	2015
Produits			
Cotisations des membres		1 629 629.96	1 751 517.66
Contributions aux prestations		27 777.78	111 111.11
Contributions aux prestations OFS		407 407.41	407 407.41
Contributions au développement CSI		160 775.00	161 087.50
Contribution au développement Campagne 16+		187 037.04	0.00
Contribution aux frais d'exploitation Suva	3.2	1 689 315.97	0.00
Intérêts bancaires		2.21	49.18
Total des produits		4 101 945.37	2 431 172.86
Charges			
Conseil et certification		857 078.63	725 363.33
Déclaration ELM		995 699.28	952 485.32
Transmission ELM/répartiteur		793 696.20	479 432.76
eAVS/AI: développement		0.00	111.95
CSI: développement		117 150.00	122 990.87
Développement Campagne 16+		455 742.37	23 591.00
Frais d'exploitation et frais administratifs		202 551.16	153 777.17
Amortissements de valeurs immatérielles		592 575.14	0.00
Total des charges		4 014 432.78	2 457 752.40
Résultat de l'exercice (-perte/+bénéfice)		87 512.59	-26 579.54

Bilan au 31.12.2016

en CHF

	Annexe	2016 après comptabilisation du bénéfice	2015 après comptabilisation de la perte
Actifs			
Liquidités		473 216.01	157 693.50
Créances résultant des livraisons et prestations		404 571.30	294 086.61
Autres créances à court terme		0.00	67 334.79
Comptes de régularisation actifs		0.00	135 000.00
Total de l'actif circulant		877 787.31	654 114.90
Valeurs immatérielles	2	3.00	592 578.14
Total des valeurs immobilisées		3.00	592 578.14
Total de l'actif		877 790.31	1 246 693.04
Passifs			
Engagements résultant des livraisons et prestations		435 541.28	735 612.62
Autres engagements à court terme		23 996.48	0.00
Comptes de régularisation passifs		418 157.41	598 497.87
Total des fonds étrangers à court terme		877 695.17	1 334 110.49
Fortune/dette de l'Association		95.14	-87 417.45
Total des fonds propres		95.14	-87 417.45
Total du passif		877 790.31	1 246 693.04

Annexes

1. Principes

1.1 Généralités

Swissdec est une association sise à Lucerne. Les pré-sents comptes annuels ont été établis conformément aux

dispositions du droit comptable suisse (titre trente-deuxième du code des obligations).

2. Valeurs immatérielles

Valeurs immatérielles	Valeur comptable 2016	Valeur comptable 2015
Droits d'auteur sur la norme suisse en matière de salaire (ELM)	1.00	1.00
Droits d'auteur sur la marque nominative «Swissdec»	1.00	1.00
Droits sur le domaine www.swissdec.ch	1.00	1.00
Développement du répartiteur	0.00	435 075.14
Développement de l'environnement d'essai	0.00	157 500.00
Total des valeurs immatérielles	3.00	592 578.14

Les valeurs immatérielles ont été amorties au cours de l'exercice 2016.

3. Autres informations

3.1 Postes à plein temps

L'Association n'emploie aucun collaborateur.

3.2 Contribution de la Suva aux frais d'exploitation

En faisant doubler les demandes de certification, de conseil et de support au cours des années 2015 et 2016, le succès de la version 4.0 et l'intégration simultanée du décompte d'impôt à la source ont généré un surcoût imprévu, conduisant l'Association à une situation financière difficile. Grâce à la contribution de la Suva aux frais d'exploitation, l'Association a pu maintenir son élan dans la durée, y compris sur le plan financier.

3.3 Obligations conditionnelles

L'Association est actuellement en cours d'élaboration de la norme suisse en matière de prestations (KLEE). Conformément aux conventions contractuelles, la Suva préfinance les prestations et/ou coûts correspondants, qui sont toutefois répartis proportionnellement entre les assureurs participant au projet à l'issue de celui-ci. Pour l'Association, le projet ne génère aucun coût supplémentaire (à l'heure actuelle: dépense d'environ 3,1 millions de francs). Selon le contrat, l'Association pourrait supporter des coûts supplémentaires en cas de défauts empêchant une utilisation conforme des résultats du projet lors de l'entrée en vigueur de la norme suisse en matière de prestations (KLEE). La responsabilité lui incombe d'éliminer ces défauts éventuels. Actuellement, aucun indice ne laisse présager une telle situation.

Budget et prévisions 2017

en CHF

	Clôture 2016 net	Budget 2017 net	Budget 2017 brut	Prévisions 2017 net	Prévisions 2017 brut
Produits			TVA 8 %		TVA 8 %
Cotisations des membres	1 629 629.96	1 629 629.63	1 760 000.00	1 629 629.63	1 760 000.00
Contributions aux prestations	27 777.78	0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement eAVS/AI	0.00	0.00	0.00	30 000.00	32 400.00
Contributions au développement CSI	160 775.00	200 000.00	216 000.00	190 000.00	205 200.00
Contributions au développement OFS	0.00	0.00	0.00	30 000.00	32 400.00
Contributions au développement Suva	0.00	220 000.00	237 600.00	0.00	0.00
Contributions au développement ASA	0.00	0.00	0.00	60 000.00	64 800.00
Contributions aux prestations OFS	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
Contributions au développement ASA prestation	0.00	1 980 000.00	2 138 400.00	0.00	0.00
Contribution au développement Campagne 16+	187 037.04	0.00	0.00	0.00	0.00
Recettes de licences/partenaires	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contribution aux frais d'exploitation Suva	1 689 315.97	0.00	0.00	0.00	0.00
Intérêts bancaires	2.21	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des produits	4 101 945.37	4 437 037.04	4 792 000.00	2 347 037.04	2 534 800.00
Charges					
Conseil et certification *	857 078.63	592 592.59	640 000.00	500 000.00	540 000.00
Déclaration ELM *	995 699.28	648 148.15	700 000.00	570 000.00	615 600.00
Transmission ELM/répartiteur *	793 636.20	666 666.67	720 000.00	653 433.00	705 707.64
Diverses charges de développement *	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
eAVS/AI: développement **	0.00	0.00	0.00	30 000.00	32 400.00
CSI: développement/maintenance **	117 150.00	200 000.00	216 000.00	190 000.00	205 200.00
OFS: développement **	0.00	0.00	0.00	30 000.00	32 400.00
ASA: développement LAA/LAAC/IJM **	0.00	0.00	0.00	30 000.00	32 400.00
ASA: développement LPP **	0.00	0.00	0.00	30 000.00	32 400.00
ASA /Suva: développement prestations **	0.00	2 200 000.00	2 376 000.00	0.00	0.00
Développement Campagne 16+ **	455 742.37	0.00	0.00	0.00	0.00
Frais d'exploitation et frais administratifs *	202 551.16	129 629.63	140 000.00	131 000.00	141 480.00
Amortissements de valeurs immatérielles	592 575.14	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des charges	4 014 432.78	4 437 037.04	4 792 000.00	2 164 433.00	2 337 587.64
Résultat (-perte/+bénéfice)	87 512.59	0.00	0.00	182 604.04	197 212.36
Produits par membre ou partenaire sans TVA					
* Cotisations des membres					
eAVS/AI	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
CSI	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
OFS	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
ASA	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
Suva	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
** Contributions aux prestations					
Projet eAVS/AI (estimation)	0.00	0.00	0.00	30 000.00	32 400.00
Projet CSI (estimation)	160 775.00	0.00	0.00	190 000.00	205 200.00
Projet OFS (estimation)	0.00	0.00	0.00	30 000.00	32 400.00
Projet ASA (estimation)	100 000.00	1 980 000.00	2 138 400.00	60 000.00	64 800.00
Projet Suva (estimation)	0.00	220 000.00	237 600.00	0.00	0.00
Contribution aux frais d'exploitation Suva	1 689 315.97	0.00	0.00	0.00	0.00
SECO/E-Government/BFEG	114 814.82	0.00	0.00	0.00	0.00
Intérêts bancaires	2.21	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des produits	4 101 945.37	4 237 037.04	4 576 000.00	2 347 037.05	2 534 800.00
Approuvé lors de l'assemblée de l'Association		27.4.2016	27.4.2016		

Budget 2018 de l'Association Swissdec

en CHF

	Clôture 2016 net	Budget 2017 net	Budget 2017 brut	Prévisions 2017 net	Prévisions 2017 brut	Budget 2018 net	Budget 2018 brut
Produits					TVA 8 %		TVA 8 %
Cotisations des membres	1 629 629.96	1 629 629.63	1 760 000.00	1 629 629.63	1 760 000.00	1 629 629.63	1 760 000.00
Contributions aux prestations	27 777.78	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement eAVS/AI	0.00	0.00	0.00	30 000.00	32 400.00	30 000.00	32 400.00
Contributions au développement CSI	160 775.00	200 000.00	216 000.00	190 000.00	205 200.00	190 000.00	205 200.00
Contributions au développement OFS	0.00	0.00	0.00	30 000.00	32 400.00	30 000.00	32 400.00
Contributions au développement Suva	0.00	220 000.00	237 600.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement ASA	0.00	0.00	0.00	60 000.00	64 800.00	130 000.00	140 400.00
Contributions aux prestations OFS	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
Contributions au développement ASA prestation	0.00	1 980 000.00	2 138 400.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contribution au développement Campagne 16+	187 037.04	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Recettes de licences/partenaires	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contribution aux frais d'exploitation Suva	1 689 315.97	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Intérêts bancaires	2.21	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des produits	4 101 945.37	4 437 037.04	4 792 000.00	2 347 037.04	2 534 800.00	2 417 037.04	2 610 400.00
Charges							
Conseil et certification *	857 078.63	592 592.59	640 000.00	500 000.00	540 000.00	500 000.00	540 000.00
Déclaration ELM *	995 699.28	648 148.15	700 000.00	570 000.00	615 600.00	570 000.00	615 600.00
Transmission ELM/répartiteur *	793 636.20	666 666.67	720 000.00	653 433.00	705 707.64	653 433.00	705 707.64
Diverses charges de développement *	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
eAVS/AI: développement **	0.00	0.00	0.00	30 000.00	32 400.00	30 000.00	32 400.00
CSI: développement **	117 150.00	200 000.00	216 000.00	190 000.00	205 200.00	190 000.00	205 200.00
OFS: développement **	0.00	0.00	0.00	30 000.00	32 400.00	30 000.00	32 400.00
ASA: développement LAA/LAAC/IJM **	0.00	0.00	0.00	30 000.00	32 400.00	30 000.00	32 400.00
ASA: développement LPP **	0.00	0.00	0.00	30 000.00	32 400.00	100 000.00	108 000.00
ASA/Suva: développement prestations **	0.00	2 200 000.00	2 376 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Développement Campagne 16+ **	455 742.37	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Frais d'exploitation et frais administratifs *	202 551.16	129 629.63	140 000.00	131 000.00	141 480.00	131 000.00	141 480.00
Amortissements de valeurs immatérielles	592 575.14	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des charges	4 014 432.78	4 437 037.04	4 792 000.00	2 164 433.00	2 337 587.64	2 234 433.00	2 413 187.64
Résultat (-perte/+bénéfice)	87 512.59	0.00	0.00	182 604.04	197 212.36	182 604.04	197 212.36
Produits par membre ou partenaire sans TVA							
* Cotisations des membres							
eAVS/AI	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
CSI	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
OFS	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
ASA	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
Suva	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
** Contributions aux prestations							
Projet eAVS/AI (estimation)	0.00	0.00	0.00	30 000.00	32 400.00	30 000.00	32 400.00
Projet CSI (estimation)	160 775.00	0.00	0.00	190 000.00	205 200.00	190 000.00	205 200.00
Projet OFS (estimation)	0.00	0.00	0.00	30 000.00	32 400.00	30 000.00	32 400.00
Projet ASA (estimation)	100 000.00	1 980 000.00	2 138 400.00	60 000.00	64 800.00	130 000.00	140 400.00
Projet Suva (estimation)	0.00	220 000.00	237 600.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contribution aux frais d'exploitation Suva	1 689 315.97	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
SECO/E-Government/BFEG	114 814.82	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Intérêts bancaires	2.21	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des produits	4 101 945.37	4 237 037.04	4 576 000.00	2 347 037.05	2 534 800.00	2 417 037.04	2 610 400.00
Approuvé lors de l'assemblée de l'Association		27.4.2016	27.4.2016			26.4.2017	26.4.2017

Rapport de l'organe de révision



KPMG SA
Audit Suisse centrale
Pilatusstrasse 41
CH-6003 Lucerne

Téléphone +41 58 249 38 38
Téléfax +41 58 249 38 88
Internet www.kpmg.ch

Rapport de l'auditeur à l'Assemblée générale des membres de l'association de
Verein swissdec, Lucerne

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes annuels (compte de profits et pertes, bilan et annexe), lesquels sont présentés en pages 19 et 21, de Verein swissdec pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2016.

Ces comptes annuels relèvent de la responsabilité de la direction alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes annuels sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 «Review (examen succinct) d'états financiers». Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes annuels ne sont conformes à la loi et aux statuts.

KPMG SA

Markus Forrer
Expert-réviseur agréé

Mario Beckmann

Lucerne, 14 mars 2017

Annexe :

- Comptes annuels (compte de profits et pertes, bilan et annexe)

Protection des données

«Efficacité, qualité et sécurité sont les principaux facteurs de réussite de Swissdec.»

Ulrich Fricker, Président de l'Association Swissdec

Remarques préliminaires

Durant la période considérée, soit du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017, on peut conclure ce qui suit:

Conformité juridique

Aucune procédure judiciaire ou administrative n'est en cours dans le domaine du système de gestion de la protection des données et aucune demande de renseignements n'a été enregistrée en vertu de l'art. 8 LPD. Plusieurs demandes formulées par des membres et des expéditeurs de données ont pu être traitées.

Formations

Les membres de l'Association et leurs représentants ont été formés sur le thème de la protection des données lors des manifestations suivantes:

- Séance de la commission technique du 21 mars 2016
- Séance de la commission spécialisée du 6 septembre 2016
- Séance de la commission technique du 18 octobre 2016

Les points suivants ont notamment été abordés:

- Projet Authentification d'entreprises Swissdec
- Champs de données généraux dans la norme suisse en matière de salaire (ELM)
- Etat d'avancement des objectifs 2016
- Planification des objectifs 2017
- Résultat de l'audit de maintien 2016 (SQS)
- Résultat de l'audit interne 2016 et planification de l'audit interne 2017

Demandes de membres et de tiers

Différents membres et tiers ont adressé des demandes au centre opérationnel, auxquelles ce dernier a répondu avec l'aide de la préposée à la protection des données.

Il s'agit notamment des demandes suivantes (extrait):

- Suite à des demandes de tiers, les champs de données généraux, dont le concept de norme suisse en matière de salaire (ELM) prévoit la transmission à tous les destinataires de données salariales, ont été vérifiés. A quelques exceptions près, tous les destinataires de données salariales disposent d'une base légale suffisante pour les «données communes». Les éventuelles adaptations nécessaires seront intégrées dans la version 5.0.
- Dans le cadre du projet d'authentification d'entreprises Swissdec, des solutions sont recherchées pour les processus suscitant des exigences supérieures en matière d'authentification des différentes entreprises par

rapport à la transmission de données salariales au moyen de la norme suisse en matière de salaire (ELM). L'Association envisage d'employer les certificats d'un fournisseur reconnu de services de certification. Le processus d'enregistrement pour l'établissement des certificats doit être le plus automatisé possible, une intervention humaine n'étant pas compatible avec la communication de machine à machine sur laquelle se fondent les normes de l'Association Swissdec. L'Association a pris position dans ce sens à l'attention de l'OFCOM sur le projet de dispositions d'exécution relatives à la loi fédérale sur les services de certification dans le domaine de la signature électronique (SCSE).

- Afin de simplifier les déclarations de sinistre, le processus de déclaration des données salariales pour le calcul des indemnités journalières doit être simplifié et uniformisé dans le cadre du projet pilote sur la norme suisse en matière de prestations (KLEE). La section a élaboré une ébauche de procédure à suivre et l'a transmise pour contrôle à la préposée à la protection des données.
- La section Impôts a demandé à cette dernière si l'administration fiscale du canton de Lucerne peut demeurer connectée au répartiteur malgré la suppression de l'obligation légale des employeurs de déclarer les salaires dans ce canton et son remplacement par une disposition potestative correspondante dans la législation fiscale. Selon la préposée à la protection des données de l'Association Swissdec, l'administration fiscale lucernoise est certes en droit, compte tenu de la disposition légale potestative, de traiter les données salariales qui lui sont transmises, mais il conviendrait, pour les employeurs, de garantir que les collaborateurs concernés donnent leur accord pour la transmission de ces données. Le préposé à la protection des données du canton de Lucerne et le service juridique du canton de Lucerne ont un avis différent sur cette question. De plus, la responsabilité du traitement correct des données incombe au canton. L'Association Swissdec n'a donc pas pris de mesures supplémentaires. L'Association estime avoir rempli son devoir de diligence par sa prise de position.
- L'office du personnel bernois a demandé pour quelle raison les données salariales détaillées de chaque collaborateur étaient désormais transmises lors de la déclaration des salaires LAA via le répartiteur, et non plus uniquement la masse salariale totale. La préposée à la protection des données a pris position et a exposé les bases légales du traitement des données par les assureurs LAA.

- Une entreprise a demandé s'il était possible, dans le cadre de la mise en œuvre de la norme suisse en matière de salaire (ELM), de consulter les rapports des tests de pénétration. Cette possibilité lui a été offerte dans les locaux d'itServe AG, en présence de représentants de l'Association Swissdec. Les personnes concernées ont dû signer un contrat de confidentialité.
- Fin novembre, il a été signalé à la préposée à la protection des données qu'une entreprise avait transmis des données salariales productives sur le système-test de l'Association Swissdec. Des transmissions erronées de ce type avaient déjà eu lieu auparavant, et l'entreprise itServe AG avait déjà mis en place depuis quelque temps un processus de suppression automatique permettant de garantir la suppression des données au cours de la nuit sur les systèmes-tests. itServe AG a aussi pris contact avec le concepteur du logiciel de comptabilité salariale concerné pour l'informer de l'incident. Celui-ci a modifié les processus intégrés à son logiciel de façon à ce qu'une modification de l'URL ne puisse plus être effectuée aussi aisément.

Sécurité de l'information

- En novembre 2016, l'entreprise SEC Consult a procédé à un contrôle de sécurité du répartiteur. Le coup d'envoi en a été donné le 4 novembre 2016. Il s'agissait de soumettre le répartiteur à un test de pénétration manuel et de réaliser un «Source Code Review» partiel. Au total, 11 points faibles relevant des priorités B et C ont été identifiés. Aucun point faible de priorité A n'a été constaté. Les résultats de l'audit ont été discutés avec Swisscom, les points faibles ont été ajoutés à la liste des affaires en suspens et évalués, et un calendrier a été défini.
- Des séances mensuelles ont été organisées avec Swisscom, au cours desquelles les problèmes en suspens et l'état de la sécurité de l'information relative au répartiteur ont été discutés.
- Aucun incident important lié à la sécurité de l'information ne s'est produit au cours de l'année 2016.

Audit de maintien OCPD:2014/GoodPriv@cy®

L'audit annuel de maintien SQS a eu lieu le 8 juin 2016. SQS n'a constaté aucun écart avec les exigences des normes mais a émis deux remarques visant à améliorer le système de gestion de la protection des données, lesquelles ont été mises en œuvre.

Audit interne

- En novembre 2016, la société SEC Consult a procédé à un contrôle de sécurité du répartiteur.
- L'audit interne 2016, conduit par la société d'assurances Helvetia, a porté sur la documentation du SGPD. Le résultat était globalement positif. Helvetia a toutefois émis une vingtaine de recommandations, lesquelles ont été vérifiées et évaluées par l'Association Swissdec. Les travaux correspondants n'étaient pas encore achevés au moment de l'élaboration du présent rapport.

Objectifs de protection des données

Objectifs 2016 (délai: 31 mars 2017)

Les objectifs pour l'année 2016 suivants ont déjà été réalisés:

- Révision de la gestion des risques
Pour remédier aux écarts mineurs (MNC) 1 et 2 signalés dans le rapport d'audit du 29 juillet 2015, la gestion des risques de l'Association Swissdec doit faire l'objet d'un remaniement. En particulier, les sujets liés à la sécurité de l'information doivent être inclus et l'état des risques doit apparaître clairement (accepté/refusé).
- Complément au manuel SGPD selon le rapport d'audit du 29 juillet 2015
Les dispositions de la Suva (p. ex. relatives à l'utilisation d'appareils mobiles, à l'usage et à la restitution de valeurs, à l'utilisation de supports de données amovibles, au contrôle d'accès, à l'accès aux réseaux et aux services de réseaux, à l'enregistrement, à la gestion et aux exigences d'authentification des utilisateurs) doivent être intégrées au manuel SGPD. Elles s'appliquent indirectement à Swissdec étant donné que la Suva dirige le centre opérationnel de l'Association.
- Révision de la directive relative au traitement des valeurs classifiées
Le traitement des valeurs classifiées doit être étendu aux différentes classifications dans le tableau existant.

Les objectifs 2016 suivants n'avaient pas encore été réalisés au 31 mars 2017:

- Garantie de l'accès au code source en cas de défaillance d'itServe AG
Il convient de prendre des mesures visant à garantir l'accès de l'Association Swissdec au code source de l'application du répartiteur en cas de défaillance des personnes clés chez itServe AG.
- Contrôle des droits d'accès
Les droits d'accès aux documents et aux systèmes doivent être soumis à un contrôle régulier. Celui-ci doit faire l'objet d'une planification et d'une documentation.
- Complément à l'inventaire des risques
L'inventaire des risques existant doit être contrôlé et adapté sur la base des remarques de SQS formulées dans le rapport d'audit du 29 juillet 2015.

Lors de sa séance du 13 décembre 2016, le comité de l'Association a approuvé les objectifs de protection des données suivants pour le nouvel exercice 2017:

- Adaptation de la norme suisse en matière de salaire (ELM) concernant les données communes
Après réception des réponses des différentes sections, la norme suisse en matière de salaire (ELM) fera l'objet d'adaptations portant sur les données reçues par tous les destinataires de données salariales (données communes).
- Introduction de l'authentification d'entreprises Swissdec
Lorsque le processus sera finalisé, il conviendra d'obtenir les certificats et d'introduire le processus.
- Actualisation du contrat avec itServe AG
Le contrat avec itServe AG doit être adapté à la situation et aux prestations actuelles.
- Actualisation du contrat avec la Suva concernant la gestion
Le contrat conclu avec la Suva concernant le centre opérationnel ne contient pas de clause de protection des données.
- Contrôle de la conformité des contrats en matière de sécurité des informations
Les contrats de l'Association Swissdec avec des partenaires externes doivent faire l'objet d'une vérification concernant le respect des directives en matière de sécurité des informations.

Le comité a par ailleurs jugé efficace le système de gestion de la protection des données lors de sa séance. Aucune adaptation n'est nécessaire.

Conseil et certification 2016

Les charges liées aux conseils et aux certifications se rapportent aux concepteurs de logiciels.

Certification 2016

Nombre de certifications et de recertifications effectuées	30
Total des comptabilités salariales certifiées Swissdec	211

Conseil 2016

Nombre de concepteurs de logiciels avec lesquels des affaires ont été conclues de 2007 à 2016	211
Conception, développement et coordination de la certification	15

Certification des raccordements au répartiteur en 2016

Nombre d'institutions ayant fait l'objet d'une certification	185
Total des institutions raccordées: Suva, 14 assurances, 26 administrations fiscales cantonales, 73 caisses de compensation, 71 caisses de compensation pour allocations familiales, OFS	
Nombre total de destinataires finaux adressables (tous domaines)	220
LAA	13
LAAC	12
IJM (+1 caisse-maladie)	13
LPP	1
Certificat de salaire	9
Impôt à la source	26
Statistique (relevé structurel de l'OFS)	2
AVS (+3 caisses de compensation)	73
CAF (+3 caisses de compensation pour allocations familiales)	71

Ressources en personnel et charges 2016

Nombre de personnes impliquées (12 de la Suva + 6 d'itServe AG)	Total: 18 (hors partenaires)
Nombre d'heures rapportées pour les conseils et les certifications	3497

Aperçu des missions de conseil et de certification

Missions de conseil et de certification	Spéc.	Techn.	Total
Heures fournies en 2015	3115	3643	6758
Heures fournies en 2016	1911	1586	3497

Certifications	Total	Jusqu'en 2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de comptabilités salariales certifiées Swissdec	116	96	8	6	6	
Nombre de comptabilités salariales recertifiées Swissdec	95	31	12	26	24	2
Total certifications	211	127	20	32	30	2
Total conseils (procédures en cours, date convenue)	15					15

Certificat

Vers. 2.1	16
Vers. 2.2	61
Vers. 3.0	53
Vers. 4.0	81

Norme suisse en matière de salaire (ELM) 2016

«Beaucoup parlent de progrès et d'allègement, Swissdec a la solution.»

Roger Schönenberger, BGT Schönenberger Grolimund AG

Maintenance

- Organiser le service spécialisé; préparer et organiser les séances des sections et l'échange d'expériences; mener les activités de planification et de coordination; appliquer des mesures liées aux risques
- Révisions internes
- Développer les directives et les processus de test
- Entretien de l'infrastructure; nouveaux raccordements; mettre en correspondance les versions 2.2 et 3.0 avec la version 4.0 et inversement; acquérir des outils et les adapter; développer et entretenir les applications de référence; développer et entretenir l'outil ViewGen; publier des documentations, brochures, dépliants, vidéos, showcases et présentations en 3 langues
- Perfectionner le showcase du transmetteur générique à des fins de formation et de démonstration
- Perfectionner l'application pour la comparaison automatique des données XML
- Elaboration d'un nouveau concept à 3 niveaux (stable, next et patch pour chaque version) visant une extension élargie dans le domaine des systèmes de référence. Accroissement des exigences dans le domaine de la sécurité: effectuer une mise à jour importante au moins une fois par an.
- Env. 34 serveurs sont exploités et entretenus pour la maintenance et le support requis pour 70 services (150 sous-systèmes).

Support et communication

- Possibilités de contact en vue d'une assistance: swissdec.ch, wikis, OTRS, e-mail et téléphone
- Cas de support avec ticket OTRS: 602 avec env. 2400 e-mails de réponse. L'assistance concernant les destinataires finaux et le répartiteur est moins importante que celle fournie en relation avec le transmetteur car une grande partie de l'assistance aux destinataires finaux se déroule en dehors d'OTRS (organisation projet, complexité, contacts directs, etc.).
- Augmentation de l'assistance productive: soutien continu durant l'année pour l'impôt à la source

- Augmentation des demandes productives adressées au support: «Ma transmission a-t-elle fonctionné?»
- Mise à jour et modernisation des wikis
- Développement de la documentation pour le Tessin (problèmes linguistiques, souvent aucun conseil technique personnalisé)
- Extension de la solution OTRS pour une meilleure collaboration des experts dans le domaine du support
- Utilisation croissante de Teamviewer, Skype, Hangout, etc. pour les conseils en aval et les certifications partielles sans frais de déplacement

Contacts

Les requêtes téléphoniques ont diminué: env. 300 appels de concepteurs de logiciels et de destinataires de données salariales (institutions) au cours de l'exercice précédent.

Marketing

- Publications et lettres électroniques pour la plateforme de WEKA Business Media AG, élaboration de documents et dossiers pour des événements marketing et des présentations, rédaction d'articles pour des revues spécialisées et pour la presse associative, rédaction de messages pour des vidéos
- Mise à jour du dossier Swissdec pour l'impôt à la source avec WEKA
- Organisation du Forum Swissdec avec Valentin Vogt, président de l'UPS, invité d'honneur et membre du comité de patronage, ainsi qu'avec les concepteurs de logiciels et les destinataires de données, le 1^{er} juin 2016 au Stade de Suisse à Berne; à cette occasion, lancement de la Campagne Swissdec 2016+.
- Travaux de préparation pour l'action de suivi de la Campagne Swissdec 2016+
- Action de suivi et Forum Swissdec 2017 au Stade de Suisse à Berne (31 mai 2017) et Personal Swiss 2017 à Zurich (4 et 5 avril 2017) et Genève (4 et 5 octobre 2017).
- Entretien des contacts avec les fiduciaires
- Création des sections Entreprises et Fiduciaires

Ressources en personnel et charges 2016

Nb de personnes impliquées: 17 de la Suva, 6 d'itServe AG, 2 de WEKA et 2 d'IT&Law

Total: 27
(hors partenaires)

Nb d'heures rapportées pour la norme suisse en matière de salaire (ELM) 3806

Missions d'entretien standard	Spéc.	Techn.	Total
Heures fournies en 2015	2000	2000	4000
Heures fournies en 2016	1892	1914	3806

Répartiteur

Résultats d'exploitation 2016/2017 (état au 31 mars 2017)

Total des transmissions via le répartiteur:

- 190 000 déclarations de salaire transmises pour 7 100 000 personnes (128 000 déclarations productives concernant 5 200 000 personnes l'année précédente)

Déclarations d'impôt à la source en 2016:

- 20 000 décl. mensuelles concernant 240 000 personnes

Travaux de maintenance et développements divers:

- Effort de conception fourni pour la mise en œuvre du projet «Mises en production et gestion opérationnelle du répartiteur». Première mise à l'épreuve lors de la coordination de la mise à jour de la version 4.0.0.
- Première mise à jour et test de la version 4.0.0 du répartiteur afin de s'adapter aux dernières exigences en matière de sécurité. Divers environnements de développements ont été mis à jour et l'application a été transférée vers Java 8.
- Des problèmes d'interopérabilité avec d'anciens systèmes d'exploitation et applications ayant été enregistrés durant la phase test, d'autres travaux et clarifications et l'introduction définitive ont été reportés au 11 août 2016 (après la période de déclaration 2015/16).
- Mise sur pied et exploitation de systèmes supplémentaires liés au répartiteur (état d'avancement: «stable» pour la production actuelle, «testing» pour la nouvelle version et «patch» pour les correctifs)
- Concernant l'impôt à la source, des règles de plausibilité supplémentaires ont été développées et mises en production afin d'améliorer la qualité des données et l'automatisation dans les administrations fiscales et les systèmes de comptabilité salariale.
- Concernant les certificats de salaire des travailleurs domiciliés à l'étranger, un mécanisme spécial a été développé afin qu'ils puissent aussi être distribués via le répartiteur. Les administrations fiscales doivent être configurées en conséquence.
- Divers supports de production pour les expéditeurs (comptabilités salariales) et les destinataires finaux (assurances et autorités raccordées)

- Réceptions et raccordements de destinataires finaux auprès des assurances et des autorités (mises à jour et nouveaux raccordements)
- Systèmes productifs disponibles et en bon état de marche.
- SEC CONSULT (Suisse) SA a procédé à un audit de sécurité (test de piratage web et révision partielle du code source) le 6 décembre 2016. D'après le rapport établi à cette date, aucun problème «grave» n'a été détecté. Cependant, il a été signalé que l'authentification actuelle des entreprises devait être améliorée. Ce problème étant connu depuis longtemps, le projet «Authentification d'entreprises Swissdec» a été lancé.

Ressources en personnel et charges 2016

Nombre de personnes impliquées: 2 de la Suva et 6 d'itServe AG

Tot.: 8 (hors partenaires)

Heures fournies en 2015

1506

Heures fournies en 2016

1172

Marketing 2016–2017

Activités mises en œuvre et activités prévues

Les publications suivantes ont été produites:

- Publications et informations destinées aux concepteurs de logiciels et aux revues spécialisées
- Mise à jour et publication de la liste des comptabilités salariales certifiées Swissdec

Rétrospective sur le Forum Swissdec 2016

Placé sous la devise «Priorité au numérique», le Forum Swissdec pour les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et les destinataires de données salariales s'est déroulé avec succès le 1^{er} juin 2016 au Stade de Suisse à Berne. Quelque 220 représentants des concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et des destinataires de données salariales y ont pris part. Le président de l'Association, Ulrich Fricker, a accueilli un invité d'honneur: le président de l'UPS, Valentin Vogt, par le biais d'un message vidéo. Celui-ci a transmis des messages clairs de la part des entreprises, notamment de la place industrielle suisse. Swissdec a pour objectif de convaincre quelque 80 000 clients d'adopter la transmission de données salariales via la norme suisse en matière de salaire (ELM) d'ici à 2017. Afin que l'Association puisse atteindre ses ambitieux objectifs et que le marché soit en mesure de proposer des solutions fiables, un échange d'expériences est primordial, de même qu'un développement permanent et une procédure uniforme. Le 1^{er} juin à Berne, divers intervenants ont présenté les défis actuels et les tendances qui nous attendent.

Ernst Stalder, directeur de Swissdec, et Enrico Roncaglioni, responsable du service spécialisé Swissdec, ont abordé les défis actuels et futurs qui attendent Swissdec et les développements nécessaires. L'actuelle version 4.0 a été présentée et les expériences réalisées ont fait l'objet d'un échange. Anton Böhm, responsable technique Swissdec chez itServe AG, a présenté un aperçu intéressant des exigences en matière de sécurité auxquelles doivent déjà répondre les processus numériques. Les participants ont aussi découvert en exclusivité la future campagne publicitaire «Swissdec 2016+» dont le but est d'intensifier la diffusion des solutions logicielles intelligentes. Celle-ci a été lancée avec succès.

L'astrologue Monica Kissling, intervenante invitée de la journée, a offert un regard quelque peu particulier sur ce qui nous attend. Son exposé, intitulé «Ce qui va faire bouger le monde à l'avenir et comment nous réinventer», a suscité des discussions intéressantes, y compris lors des

ateliers (consacrés à l'AVS et au support) qui ont suivi. Fidèles à la devise de la manifestation, ceux-ci ont traité des défis numériques futurs, afin que nous puissions correctement interpréter les tendances (numériques) de l'avenir.

Le Forum a été l'occasion de vivre une journée passionnante, avec des intervenants provenant des entreprises les plus diverses et des administrations fiscales, qui ont fait part de leurs expériences initiales en matière de transmission mensuelle de l'impôt à la source. Les interventions des conférenciers invités, Valentin Vogt et Monica Kissling, ont été très appréciées et saluées par le public. Les attentes de Swissdec concernant les ateliers «AVS» et «Support» étaient de tâter le terrain pour pouvoir aborder la mise en œuvre et la procédure à suivre dans ce contexte.

Evaluation du Forum Swissdec:

- 95 % des participants ont attribué une note comprise entre 5 et 6 (6 étant la note maximale).
- Les participants ont beaucoup apprécié les exposés des intervenants, qui ont souligné l'importance de l'Association Swissdec.
- L'évaluation générale des ateliers se situait entre «bien» et «très bien», et les feed-back étaient dans l'ensemble très positifs (Suisse romande et alémanique).
- Une liste des participants avec mention des interlocuteurs Swissdec a été remise aux participants.
- Selon 85 % d'entre eux, la durée du Forum était appropriée.

Forum Swissdec 2017

Le «Forum Swissdec 2017» du 31 mai 2017 se tiendra au Stade de Suisse à Berne, un site qui a fait ses preuves, avec pour devise «The next ten years». Il s'adresse aux concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et aux destinataires de données salariales. En 2017, l'Association peut dresser le bilan de dix ans de succès. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui œuvrent à nos côtés, et les appelons à porter les valeurs de Swissdec durant les dix prochaines années encore.

Ce message a aussi été relayé dans l'exposé d'Eric Jakob, ambassadeur et chef de la Direction de la promotion économique du SECO.

Notre regard est donc tourné vers l'avenir, une attitude plutôt inhabituelle lorsqu'on fête ses dix ans d'existence. D'après l'expérience du marché, les solutions technologiques présentant dix années de stabilité et laissant présager qu'elles continueront à générer un avantage client de cette importance ne sont pas si fréquentes. Sur quoi repose ce succès? Quels facteurs garantissent son maintien? Telles sont les questions que nous souhaitons évoquer, développer et résoudre lors de ce Forum. Le futurologue Lars Thomsen nous apportera son soutien dans cette entreprise. Au cours des dix années à venir, divers processus et applications qui font aujourd'hui l'objet d'un traitement semi-automatique au sein de processus électroniques fermés seront en grande partie remplacés et disparaîtront.

Avec ses orateurs issus des instances partenaires les plus diverses, qui feront part de leur expérience en ce qui concerne la norme suisse en matière de salaire (ELM) version 4.0, le Forum sera à n'en pas douter des plus passionnants. L'après-midi sera consacré à quatre ateliers sur «Le développement de la norme suisse en matière de salaire, version 5.0». Ceux-ci permettront aux participants d'obtenir des réponses concrètes d'experts appartenant au cercle des destinataires et de représentants de Swissdec, et de leur faire part de leurs attentes.

Campagne de notoriété et de sensibilisation concernant la norme suisse en matière de salaire (ELM)

Poursuite de la campagne de notoriété et de sensibilisation au contenu complexe mise en œuvre par Swissdec avec le soutien de WEKA Business Media AG (WBM), Zurich.

Objectifs 2016

Nous entendons accroître la notoriété et le taux d'utilisation de la transmission de données salariales par le biais de la norme suisse en matière de salaire (ELM) grâce à la Campagne Swissdec 2016+. Le nouveau kit d'information Swissdec, des encarts publicitaires, des vidéos, le dossier Swissdec et les dépliants ont été diffusés dans les cercles de personnes intéressées afin de faire connaître la Campagne Swissdec 2016+. Des ateliers ont été organisés et des annonces ont été diffusées dans divers médias.

L'un des temps forts a été l'édition spéciale «Swissdec» parue dans le Journal des arts et métiers du 9 décembre 2016.

Diverses mesures de marketing s'appuyant sur la Campagne Swissdec 2016+ ont été mises en œuvre par différents partenaires et ont permis d'accroître la diffusion de la campagne et la notoriété de la norme suisse en matière de salaire (ELM). Durant l'exercice 2016/17, les transmissions ont augmenté de 80 %. L'objectif 2016 (80 000 transmissions) a ainsi été atteint et nos efforts communs récompensés.

Mesures 2016

Mesures de marketing complémentaires (WEKA Business Media AG)

- Intégration du dossier Swissdec au shop WEKA
- Intégration du dossier Swissdec à la page de destination WEKA Business Dossiers
- Projection des films/vidéos Swissdec lors de tous les séminaires sur les salaires
- Remise du dépliant Swissdec aux participants à des séminaires et à des congrès
- Dépliant pour les participants à des séminaires et à des congrès
- Intégration du contenu du dossier Swissdec au produit WEKA «Salaire et revenu»

Mesures 2017

Mesures de marketing complémentaires (WEKA Business Media AG)

- Bannières publicitaires dans les rubriques consacrées au personnel et à la finance
- Cinq affichages de lettres électroniques sur les portails de groupes cibles

Salon professionnel Personal Swiss à Zurich (4 et 5 avril 2017) et Genève (4 et 5 octobre 2017)

- Petit stand sur le salon à l'occasion des dix ans de Swissdec
- Exposé avec présentation de conseils et d'astuces à propos d'ELM

Activités de marketing des destinataires de données salariales

Le sondage sur les activités de marketing 2016 des destinataires de données salariales a abouti au résultat suivant:

- Centre opérationnel Swissdec: tous les dépliants Swissdec ont été remaniés pour tous les partenaires et mis à disposition pour impression et expédition.
- ASA: l'association informe ses membres trois fois par an.
- AVS: la majorité des caisses de compensation sont raccordées au répartiteur et en ont informé leurs membres.
- Initiative de la Suva pour 2017/2018: 130 000 clients ont été contactés et ont reçu un dépliant Swissdec avec une notification de récompense (100 CHF pour toute nouvelle transmission). Pour les grands clients, des conseils dispensés sur place et financés par la Suva seront proposés, et de premiers tests de transmission seront réalisés avec les clients. L'offre de formation «Cours payroll» sera proposée aux entreprises de taille moyenne. L'interaction entre la publicité et les mesures (p. ex. aucun envoi de formulaires) doit être renforcée en vue de la réalisation des objectifs communs. Un dépliant sur les fonctions d'ELM, une liste de contrôle destinée à l'initialisation et un calculateur d'avantages seront également disponibles. Ces outils doivent être utilisés pour le contrôle des employeurs et le suivi de la clientèle.

Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale

Tous les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et destinataires de données salariales sont disposés à continuer à fournir à l'avenir à leurs clients des informations de qualité et à jour, mais aussi à les soutenir. Les entreprises n'auront à supporter aucun coût supplémentaire pour la transmission électronique via ELM.

L'activité des deux à trois prochaines années dans le domaine du marketing et de la communication se concentrera sur la Campagne Swissdec 2016+ pour les PME. L'objectif est d'accroître la diffusion des programmes de comptabilité salariale certifiés Swissdec et de promouvoir leur utilisation. A cet effet, Swissdec doit également pouvoir compter sur le comité de patronage, dirigé par le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann, ainsi que sur le comité consultatif et les destinataires de données, qui ont une influence positive et durable sur la diffusion et l'acceptation des transmissions Swissdec via ELM.

Objectif commun d'ici à fin mars 2018

L'objectif de Swissdec est toujours d'acquérir, d'ici à mars 2018, quelque 100 000 clients pour la transmission des données salariales via la norme suisse en matière de salaire (ELM).

La campagne commune Swissdec 2016+ réunissant l'ensemble des partenaires continuera d'être exploitée et diffusée.

Campagne Swissdec 2016+

Stratégie Swissdec

Les PME doivent utiliser des systèmes de comptabilité salariale (solutions cloud ou installations PC) et adopter une communication M2M pour les transmissions numériques.

Objectifs

Sensibiliser sur le sujet ainsi que sur l'utilisation de la transmission électronique de données ELM via une comptabilité salariale certifiée Swissdec.

En raison de l'organisation diversifiée de l'Association Swissdec, nous traitons avec des partenaires les plus divers et complexes. Jusqu'à présent, chacun d'eux communiquait à sa manière, entraînant ainsi un manque d'uniformité, tant au niveau du contenu que du visuel.

Nous créons une base commune pertinente pour tous et laissant place aux spécificités de chacun.

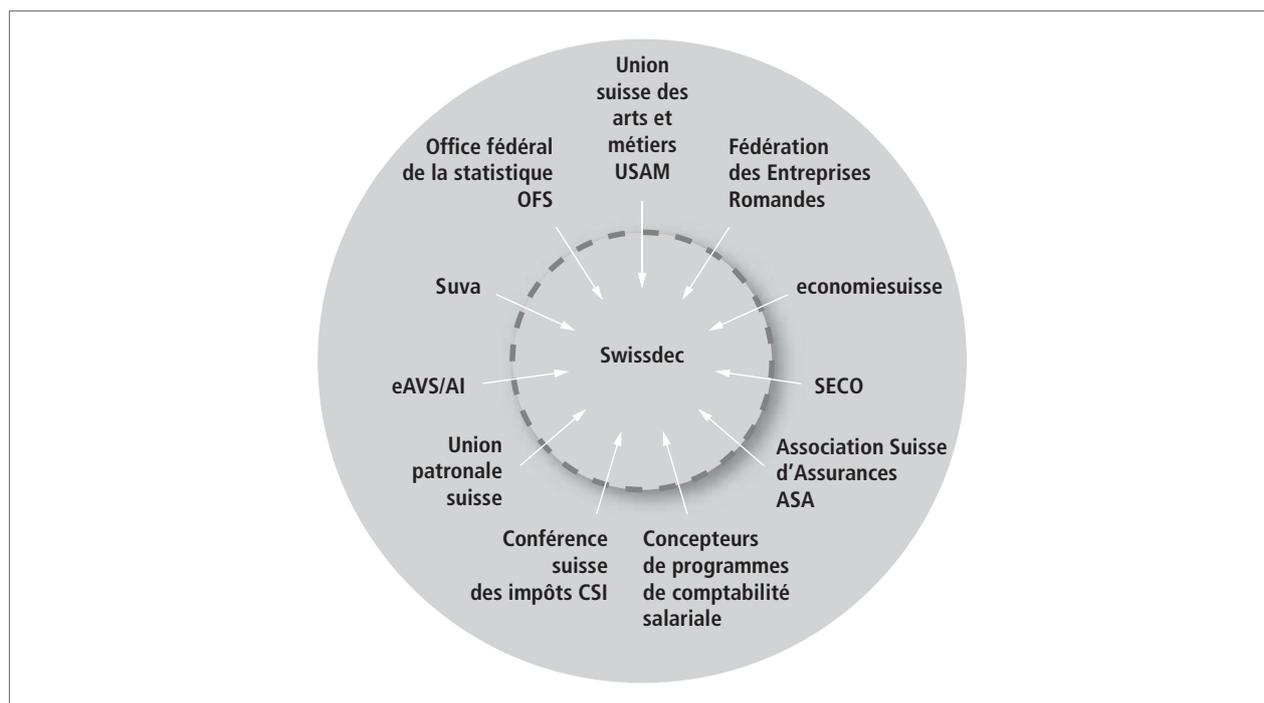
De plus, nous formulons des messages principaux et annexes clairs et adaptons leur poids dans la communication avec les différents partenaires.

La mutualisation des partenaires qui en résulte assure une présence forte et un effet maximal de la communication: les partenaires doivent être impliqués et devenir ainsi des ambassadeurs de Swissdec.

Il s'agit aussi d'utiliser de façon optimale les canaux de communication existants des parties prenantes («tremplin»), tout en gardant l'accent sur la marque Swissdec.

Outre une unité de contenu, nous cherchons à créer une unité visuelle qui garantira une reconnaissance maximale de la marque à travers l'ensemble des canaux de communication et des mesures.

Partenaires



«Il est aujourd’hui plus important que jamais de pouvoir transmettre des données sensibles de manière simple, sûre et fiable.»

Susanne Ruoff, directrice générale de La Poste Suisse

Mise en œuvre 2016/2017

Forum Swissdec 2016 (1^{er} juin 2016)

Les partenaires ont été convaincus sur le plan émotionnel et incités à contribuer au succès de la campagne.

1^{re} étape (automne 2016)

Période des comptes annuels et phase de préparation des déclarations de salaires

- Swissdec et ses partenaires mettent en œuvre les éléments de la campagne par le biais de différents vecteurs et dans le cadre de contacts avec les clients.
- Des encarts publicitaires et des articles ont été publiés dans divers médias imprimés. Dans son édition de décembre 2016, le Journal des arts et métiers a publié un supplément spécial «Swissdec».

2^e étape (de décembre 2016 à mars 2017)

Période de déclaration des salaires

- Une suite à l'article est parue dans l'édition de février du Journal des arts et métiers.
- Des mailings ont été envoyés aux différents partenaires.

Actions de suivi 2017

A l'issue de la période de déclaration des salaires

Encart/annonce



La comptabilité ne devrait pas vous détourner de votre travail.

Une comptabilité salariale électronique certifiée Swissdec vous permet de vous concentrer sur l'essentiel: votre travail. Grâce à Swissdec, vous réduisez en effet vos tâches administratives au minimum absolu. Vous aussi, transmettez vos données directement et en toute sécurité: www.swissdec.ch

 **swissdec**
certified

Grâce à une comptabilité salariale électronique certifiée Swissdec, vous pouvez à nouveau vous concentrer sur l'essentiel: votre travail. Grâce à Swissdec, vous réduisez vos tâches administratives au minimum. Vous aussi, transmettez vos données directement et en toute sécurité: www.swissdec.ch

Projets

Aperçu de la phase productive

Norme suisse en matière de salaire (ELM), aperçu de la phase productive

	2015		2016				2017		
	3 ^e tr.	4 ^e tr.	1 ^{er} tr.	2 ^e tr.	3 ^e tr.	4 ^e tr.	1 ^{er} tr.	2 ^e tr.	3 ^e tr.
Comptabilité salariale									
Certification version 4.0		47					79		
Certification produit intégrale							207		
Introduction sur le marché des comptabilités salariales version 4.0		Ph. prod.	47				79		
Transfert des données via le répartiteur (production)		135					130		
Développement de la version 5.0							Préparation		
Reprise des données									
Suva, OFS, 26/10 adm. fisc. cantonales, 12 assurances dont 2 assureurs LPP, 72 CC AVS, 69 CCF		Ph. prod. 182/218							
Suva, OFS, 26/9 adm. fisc. cantonales, 12 assurances dont 1 assureur LPP, 73 CC AVS, 70 CCF		Préparation		M. en œuvre test			Ph. prod. 185/220		

Aujourd'hui

Norme suisse en matière de prestations (KLEE)

La norme suisse en matière de prestations (KLEE) est aujourd'hui disponible dans la version DRAFT 1.1. Elle couvre toute la chaîne du processus de traitement des prestations entre les entreprises et les assurances dans les domaines LAA, LAAC et IJM. La norme KLEE a sciemment été conçue de manière à satisfaire aux exigences futures, l'objectif étant la numérisation de l'ensemble de la chaîne de processus au moyen d'une intégration complète parmi les expéditeurs et les destinataires de données d'une norme reconnue dans toute la Suisse. Cette approche doit permettre d'automatiser entièrement le traitement des prestations.

L'année 2016 a été marquée par l'aboutissement couronné de succès du projet pilote, mené de mai 2016 à décembre 2016.

L'une des principales difficultés a été la coordination globale des différents participants ERP et Sunet. Des clarifications intensives ont été nécessaires afin d'obtenir une architecture capable de satisfaire tous les participants. En fin de compte, une application ouverte élaborée sur la base de composants Sunet et une application ERP intégrée ont été lancées.

Outre la spécification, Swissdec a fourni un code transmetteur pour un développement plus rapide et plus avancé. Les partenaires déjà connus ont conçu de premières applications sur la base de notre spécification pilote. Les participants ont ainsi acquis de précieuses expériences dans différents domaines. L'extension des systèmes de référence a permis de développer et tester également des processus de plus grande envergure avec davantage de messages et une communication plus complexe. Le développement de données test et de scénarios a lui aussi représenté un travail chronophage et méticuleux qui a conduit à de nombreuses itérations. Le répartiteur actuel a été élargi à la norme suisse en matière de prestations.

Des optimisations et d'éventuels problèmes ont aussi été abordés de manière intensive lors d'ateliers réunissant le concepteur ERP, le team principal et les sections. Ceux-ci ont surtout porté sur les feedback des clients concernant la norme. Afin d'assurer une évaluation professionnelle des tests, un concepteur ERP a mené des études largement soutenues et a notamment inclus des utilisateurs par vidéo lors de l'utilisation des programmes. A l'issue de ces études, le contenu de l'enregistrement de l'événement (sinistre) a été à nouveau nettement revu à la baisse et

restructuré de manière à permettre à l'entreprise d'obtenir immédiatement une référence (n° de sinistre) de l'assureur avec un minimum de données. La personne assurée aura besoin de cette référence dès le début pour les médecins, les hôpitaux, les pharmacies etc.

La conception de l'environnement pilote a été complétée par le développement par itServe AG d'une application complète destinée aux assureurs. Il s'agissait de créer une solution capable, d'une part, de conduire et de contrôler l'ensemble du processus au moyen des messages et, d'autre part, de garantir un traitement productif des événements (anciennement: cas de sinistre) dans les systèmes existants des assureurs au cours de la phase pilote.

Les principaux concepteurs ERP se sont encore attelés énergiquement à la version 4.0 de la norme suisse en matière de salaire intégrant l'impôt à la source. Ce n'est que vers fin 2016 qu'un autre concepteur ERP intéressé a pu investir le temps nécessaire dans le développement d'une solution pour le projet pilote.

La solution intégrale a été préparée pour la phase pilote (certification pilote/réception des applications et préparation de l'infrastructure pilote). Des formations, l'assistance informatique et la coordination de tous les participants au projet pilote (clients, concepteurs d'applications, assureurs) ont été organisés en parallèle.

Prochaines étapes:

- Les expériences tirées du projet pilote seront intégrées dans la version finale initiale.
- La publication de la version FINAL 1.0 est prévue pour l'automne 2017.
- A partir de cette version, les premiers concepteurs de logiciels de comptabilité salariale mettront en œuvre la norme KLEE à l'intention des expéditeurs de données (entreprises).
- De leur côté, les assureurs feront en sorte d'être prêts à recevoir les données lors de la phase de numérisation 1 (sans intégration dans les applications centrales).

Projet Authentification d'entreprises Swissdec

L'Association est la plateforme d'information centrale pour la standardisation de l'échange de données électronique via les concepteurs ERP en Suisse. La solution d'authentification repose actuellement sur des renseignements spécifiques à la procédure technique. La mise en œuvre de la norme suisse en matière de prestations (KLEE) exige une meilleure qualité d'authentification. Le projet prévoit donc une nouveauté notable: une authentification des entreprises uniforme, simple, sûre et abordable, qui permet également d'authentifier des personnes morales pour d'autres services touchant au domaine du devoir d'annoncer incombant aux entreprises.

Afin de développer une telle solution, le projet «Authentification d'entreprises Swissdec» a été lancé en collaboration avec l'E-Government Institute et l'Institute for ICTBased Management de la Haute école spécialisée bernoise.

Les premiers objectifs et critères pour l'authentification des entreprises ont d'abord été définis dans un «concept de solution et de recensement des exigences» spécialement mis sur pied. Ces objectifs ont été analysés et décrits dans un catalogue de 14 objectifs partiels, qui a permis de déduire les exigences essentielles et de les détailler ensuite dans un autre catalogue de 26 critères partiels.

Sur cette base, le team a développé un concept de solution: plusieurs variantes ont été ébauchées et discutées. Il fallait donc aussi prêter attention à la relation entre l'authentification (Identity and Access Management, IAM) et le processus d'affaire Swissdec (Identity and Process Management, IPM).

La variante retenue ne fournit pas de «solution de pointe» en termes de sécurité, mais permet d'utiliser au maximum les moyens (procédures et techniques) disponibles dans les systèmes ERP et le répartiteur, et de passer d'une authentification purement fondée sur les concepteurs ERP à une authentification d'entreprises à proprement parler.

Autre objectif: procéder le plus facilement possible à des modifications nécessaires pour les concepteurs ERP afin d'opérer une transition rapide vers le projet d'authentification d'entreprises. Par ailleurs, le processus connexe d'enregistrement des entreprises doit être mis en œuvre de façon simple et transparente pour les utilisateurs.

Ce projet pourrait aussi être utilisé par d'autres applications web en vue de l'authentification des entreprises.

A cet effet, le répartiteur doit être équipé d'une «fonction Identity Provider» et pourrait ainsi faire office d'instance d'authentification pour d'autres applications.

En raison de l'absence de solution au niveau des entreprises avec l'IDE OFS en Suisse, la présentation du «concept de solution et de recensement des exigences» lors du Forum de mai 2015 et d'événements internes, par ex. auprès de concepteurs ERP, d'assureurs ou d'autorités, a été couronnée de succès et accueillie avec un vif intérêt.

Activités 2016

Les clarifications auprès de l'OFCOM ont permis d'établir que la révision totale (SCSE), l'ordonnance sur la révision totale de la loi sur la signature électronique (OSCSE) et les adaptations de l'ordonnance concernant les données et les informations électroniques (OeIDI) ne simplifient pas l'authentification d'entreprises pour Swissdec. La révision totale de la SCSE apporte certes des nouveautés telles que les certificats réglementés et le cachet électronique réglementé pour les personnes morales, qui peuvent également être utilisés pour l'authentification. Toutefois, comme il a été exposé dans la prise de position de Swissdec du 28 juillet 2016 relative aux projets SCSE, OSCSE et PTA, les nouveaux certificats réglementés ne conviennent pas à l'authentification dans le cadre d'une communication de machine à machine.

Swissdec s'en tient donc, quelles que soient les évolutions législatives, à l'approche définie au départ et consistant à mettre en œuvre des certificats performants conçus selon ses propres spécifications pour l'authentification d'entreprises Swissdec.

En 2016, le team a élaboré une spécification détaillée décrivant point par point la mise en œuvre et l'organisation des processus d'authentification d'entreprises Swissdec déjà définis dans le concept de solution en matière d'enregistrement, de configuration initiale, de validité, de renouvellement et de blocage, et définissant également la structure des identifiants (mots de passe, certificats) utilisés dans le cadre des processus.

En parallèle à la première spécification, les spécialistes ont développé un «proof of concept» implémenté dans différents langages de programmation. Celui-ci était surtout axé autour de l'interopérabilité des deux plateformes centrales Swissdec Java et .Net.

«La solution Swissdec permet de réduire les charges administratives des entreprises.»

Christian Weber, responsable E-Government pour les PME (SECO)

Dans le cadre du premier projet pilote sur la norme KLEE faisant appel au nouveau processus de prestations Swissdec, l'authentification d'entreprises Swissdec a été contrôlée dans le cadre d'une étude par les architectes informatiques et les responsables de la sécurité informatique des assurances; leur évaluation était globalement positive. Des exigences plus larges en matière d'«incontestabilité de l'origine» (non répudiation) ont en outre été discutées et seront intégrées à la prochaine version de la spécification.

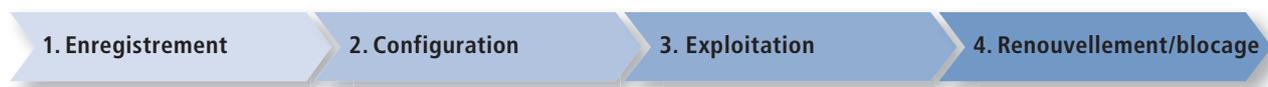
L'authentification d'entreprises Swissdec donnera aussi lieu à une adaptation spécifique de la sécurité du processus d'affaire Swissdec grâce à de nouveaux certificats. L'ensemble produira une solution de type Identity & (public) Process Management.

La spécification détaillée servira ainsi de base pour la mise en œuvre du système dans le cadre d'un projet pilote portant sur la mise en œuvre conformément aux prescriptions et aux concepts de la spécification et sur la vérification de la compatibilité de celle-ci avec une utilisation pratique. Les expériences issues de cette première mise en œuvre pratique seront ensuite intégrées dans une version remaniée de la spécification détaillée.

Prochaines étapes

Intégration des compléments à la spécification et projet pilote.

Déroulement du processus d'authentification des entreprises



- La relation existante sert de base: les institutions destinataires de données (assureurs et autorités) disposent de données de base client actuelles (contrat, représentation de sociétés fiduciaires) comprenant des adresses de communication valides (e-mail, fax, SMS ou téléphone).
- Un certificat Swissdec spécial X.509 sera utilisé pour l'authentification des données d'une entreprise.

Bilan électronique

L'année 2016 a été marquée par la réalisation couronnée de succès de l'étude de faisabilité, du 1^{er} mars 2016 au 31 mai 2016. Cette étude avait été élaborée à partir des résultats des travaux menés avec des représentants des banques, des administrations fiscales cantonales, de l'Administration fédérale des contributions et de Swissdec dans le cadre de cinq ateliers dirigés par l'Association Swissdec.

Situation initiale

Les entreprises tiennent une comptabilité durant l'année et procèdent à sa clôture en fin d'exercice. Elles font souvent appel à un agent fiduciaire pour réaliser ces écritures de clôture complexes. Les petites entreprises, en particulier, délèguent souvent la totalité de leur comptabilité à un agent fiduciaire.

La clôture des comptes doit notamment être effectuée aux fins suivantes:

- Opérations de crédit avec les banques
- Calcul de TVA
- Calcul des impôts cantonaux sur le bénéfice et le capital
- Calcul de l'impôt fédéral direct
- Calcul de l'impôt anticipé
- Livraison de statistiques à l'Etat et à différentes associations

La comptabilité à proprement parler est gérée par l'entreprise ou par un agent fiduciaire. Après la clôture annuelle des comptes, des corrections sont effectuées par l'agent fiduciaire ou l'organe de révision. Seuls les comptes annuels attestés par l'organe de révision peuvent être envoyés aux différents destinataires. Actuellement, cet envoi s'effectue généralement par courrier postal au format papier.

Objectif

L'étude de faisabilité sur le bilan électronique vise à déterminer et à évaluer de la manière la plus contraignante possible si les normes et l'infrastructure Swissdec existantes sont compatibles avec une nouvelle procédure de déclaration supplémentaire dans le domaine des données de comptabilité financière, notamment entre les systèmes ERP des entreprises et les banques et administrations fiscales intéressées. Elle doit aussi permettre de définir les coûts. Une ébauche de calendrier indique les échéances possibles pour la mise en œuvre et l'implémentation.

Les avantages et les risques éventuels du projet sont également présentés.

Les résultats permettront de décider si un projet global de bilan électronique peut être réalisé pour la place financière suisse.

Résultats

Les processus Swissdec de standardisation, de certification et de transmission peuvent être employés de manière similaire pour d'autres solutions, comme l'établissement de rapports financiers. L'infrastructure doit pour cela être complétée de manière adéquate au regard de la technique et de l'organisation. L'étude démontre que les procédures relevant des activités de crédit des banques et de la fiscalité peuvent être traitées via l'infrastructure Swissdec. Les comptes annuels et d'éventuelles annexes sont établis à partir des systèmes ERP certifiés des entreprises, et les données peuvent faire l'objet de différents types de procédures de traitement. Leur transmission s'effectue au format XBRL, un format reposant sur le XML utilisé pour l'élaboration de documents électroniques dans le domaine des rapports financiers. Les comptes annuels générés sous ce format simplifient l'analyse, la représentation et le traitement des données. Le format XBRL s'est imposé à l'étranger, notamment dans l'UE, comme norme électronique en matière d'établissement de rapports financiers. Il est utilisé dans l'ensemble du secteur.

La norme suisse a déjà été développée par l'association XBRL CH dans le cadre d'un groupe de travail interdisciplinaire. Son contenu reprend les prescriptions du droit des obligations en matière de tenue de la comptabilité et de présentation des comptes, ainsi que le Plan comptable PME. L'introduction d'une norme basée sur l'infrastructure Swissdec pour la transmission électronique de comptes annuels ouvrirait la voie à une harmonisation de l'établissement des rapports financiers en Suisse, ce qui autoriserait une création de valeur par les processus dans tous les domaines. La norme Swissdec permettrait ainsi de contrer le développement de normes différentes dans les divers secteurs. La standardisation apporte des avantages aux entreprises et aux concepteurs de systèmes ERP, un même format de données s'appliquant à tous les domaines et s'accompagnant d'un allègement des charges administratives et financières pour tous les partenaires. Sans la norme Swissdec, il existe un risque de voir la Suisse distancée sur la scène internationale en matière d'établissement de rapports financiers. Sans norme, le besoin en matière de processus numériques des entreprises pourrait déboucher sur des solutions individuelles très chères.

«L'objectif de Swissdec est de proposer aux utilisateurs des solutions de gestion des données salariales présentant une qualité et une sécurité irréprochables.»

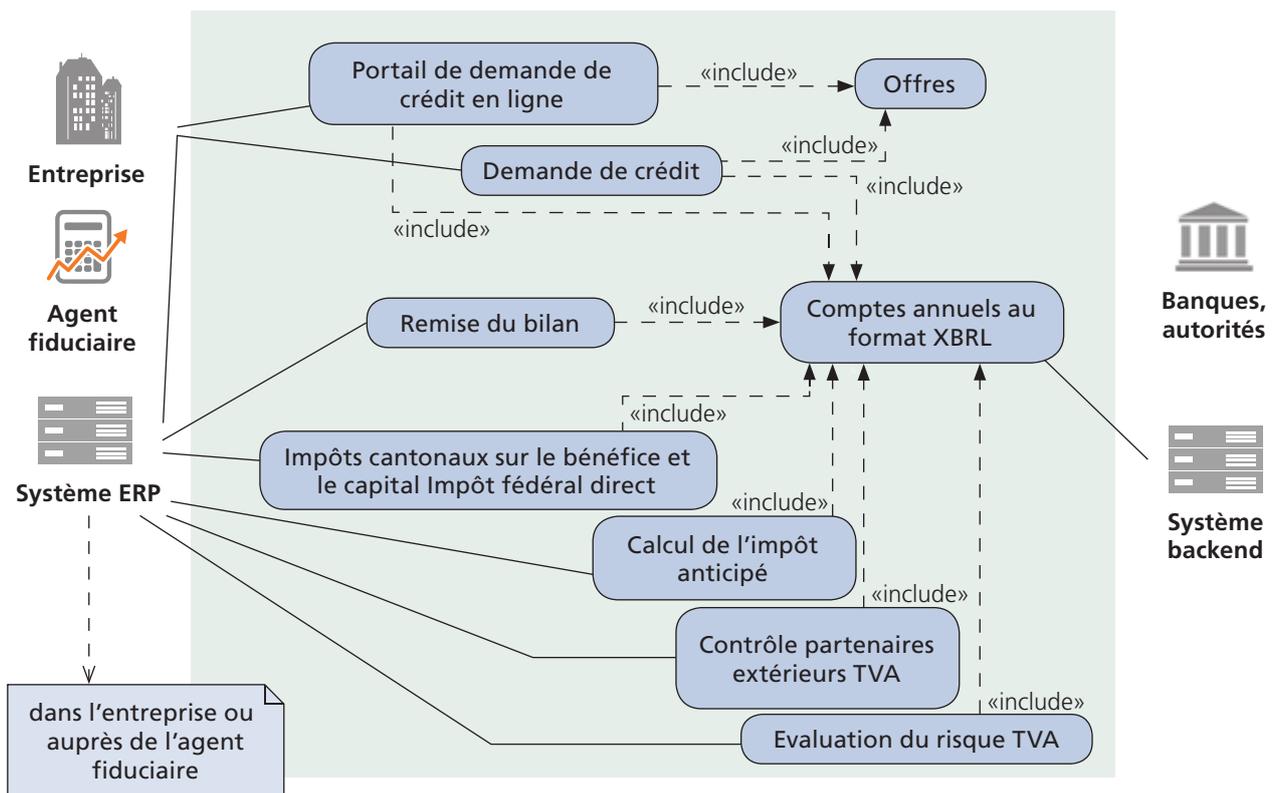
Marcel Schwerzmann, conseiller d'Etat du canton de Lucerne

L'expérience nous apprend que la maintenance de ces solutions s'avère très coûteuse, et qu'elles devront être abandonnées au profit de processus industriels identiques à ceux du secteur imposés par la nécessaire uniformisation. Les investissements réalisés et les expériences positives d'entreprises, de concepteurs ERP et d'administrations fiscales avec les normes Swissdec peuvent en partie être réutilisés. Ils permettront de créer une solution avantageuse en termes de coûts et de calendrier.

Prochaines étapes:

- Répertorier les prises de position des participants par rapport à l'étude de faisabilité et les transposer sous la forme d'un mandat de projet
- Régler la collaboration avec l'association XBRL CH
- Garantir la mise en œuvre de la phase de conception sur les plans financier et organisationnel
- Lancement de la phase conceptuelle dès mi-2017

Processus d'affaires e-bilan



Description des rôles exposés ci-dessus:

- L'entreprise exploite son propre système ERP certifié Swissdec ou délègue sa comptabilité à un agent fiduciaire. Elle est à l'initiative de tous les cas de figure.
- L'agent fiduciaire tient la comptabilité pour le compte de l'entreprise à l'aide du système ERP certifié Swissdec.
- Le système ERP a été certifié selon les directives de Swissdec.

- Les banques et les autorités reçoivent et traitent les données transmises dans leurs systèmes backend (systèmes de gestion).
- Un échange direct de données s'effectue entre le système ERP et le système backend des banques et des autorités.

Logib/Swissdec

Des discussions ont eu lieu en 2016 avec des représentants du BFEG. Il en a résulté un mandat portant sur l'élaboration d'une étude de faisabilité d'ici à la mi-2017 sous la conduite de Swissdec.

Situation initiale

Logib, l'outil de la Confédération pour l'autocontrôle des pratiques salariales en matière d'égalité entre femmes et hommes, a été développé en 2002 à partir de Microsoft Excel, et repose sur le modèle d'analyse standard de la Confédération. A cette époque, une analyse Logib pouvait être effectuée directement à l'aide des données que les entreprises sont tenues de transmettre tous les deux ans à l'OFS dans le cadre de l'enquête suisse sur la structure des salaires ESS. Les dépenses nécessaires à la réalisation d'une analyse de l'égalité salariale étaient ainsi réduites au strict minimum technique. Logib peut être utilisé pour toutes les entreprises de 50 collaborateurs ou plus comptant au moins dix femmes ou dix hommes, ce qui représente plus de 12 000 entreprises et plus de 2,7 millions de personnes.

Le contexte politique et technique et les conditions d'exploitation des entreprises ont connu des évolutions importantes depuis le développement de Logib. Sur le terrain politique, la lutte pour l'égalité salariale est devenue une priorité. Depuis 2006, le BFEG effectue régulièrement des contrôles à ce niveau dans le cadre des marchés publics. Le nombre de contrôles auprès de la Confédération est passé de 3 à 30 par an. Divers cantons et communes ont également introduit ces contrôles. Enfin, il existe une demande accrue pour la mise à disposition d'un instrument de contrôle de l'égalité salariale, y compris pour les entreprises de moins de 50 collaborateurs.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les entreprises soumissionnaires d'offres doivent en outre justifier, dans le cadre de la déclaration spontanée prévue par la Confédération, de quelle manière elles contrôlent leur pratique en matière de salaires (par ex. à l'aide de l'outil Logib).

La solution actuelle se heurte de plus en plus à ses limites techniques, aussi lors de la mise en œuvre des nouvelles exigences ou des exigences revues que pour garantir l'utilisation de l'instrument au sein des entreprises. Du fait des importantes modifications apportées à leur mode de collecte et à leur format, les données ESS ne peuvent

plus être utilisées directement pour une analyse de l'égalité salariale avec Logib, ce qui génère un coût supplémentaire pour les entreprises.

La plausibilisation des données et l'interprétation des résultats se heurtent à des limites, en particulier du fait de l'utilisation d'Excel comme base technique. Les coûts liés à la préparation des données (données requises au format requis) et à la plausibilisation (premier contrôle de base de l'intégrité des données et erreurs clairement identifiables) pourraient être considérablement réduits par le biais d'une collaboration avec l'Association Swissdec.

A l'exception du niveau de compétence au sein de l'entreprise (ancien niveau d'exigence dans Swissdec 3.0), toutes les données nécessaires à une analyse avec Logib devraient être disponibles dans les systèmes de comptabilité salariale des entreprises – en particulier du fait de la participation obligatoire à l'ESS.

Une autre solution pourrait consister à réaliser l'analyse Logib directement à partir du système de comptabilité salariale des entreprises via le répartiteur Swissdec.

Etape suivante

Elaborer l'étude de faisabilité Logib/Swissdec avant le 30 avril 2017.

Cartographie des processus Swissdec (normes suisses)

Processus

Norme suisse en matière de bilan électronique <ul style="list-style-type: none"> Bilan banques Décompte de la TVA 										
Norme suisse en matière de prestations (KLEE) <ul style="list-style-type: none"> Processus de prestations intégré de la demande de prestations à leur fourniture (KLEE) 	?	?	/	/	/					
Norme suisse en matière de salaire <ul style="list-style-type: none"> Entrées/mutations/sorties (E(M)S) Déclaration uniforme des salaires (ELM) 	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		
Outils, infrastructures et normes informatiques communs (XML, répartiteur, authentification, etc.)	AVS	CCF	LAA	LAAC	IJM	LPP	Certificat de salaire	Enquête sur la structure des salaires	Impôt à la source	TVA ...
Domaines ERP										

Réalisé
 En cours
 Vision
 En suspens

Calendrier

2016

Assemblée 2016 de l'Association, Olten	27.4.2016
Forum Swissdec 2016: concepteurs de logiciels et destinataires de données salariales, Stade de Suisse, Berne	01.06.2016
Audit de maintien SQS: labels de protection des données SQS «OCPD» et «GoodPriv@cy®»	08.06.2016
Séance du comité, Lucerne	21.06.2016
Commission spécialisée, Lucerne	06.09.2016
Séance du comité, Lucerne	13.09.2016
Commission technique, Lucerne	18.10.2016
Séance du comité, Lucerne	13.12.2016

2017

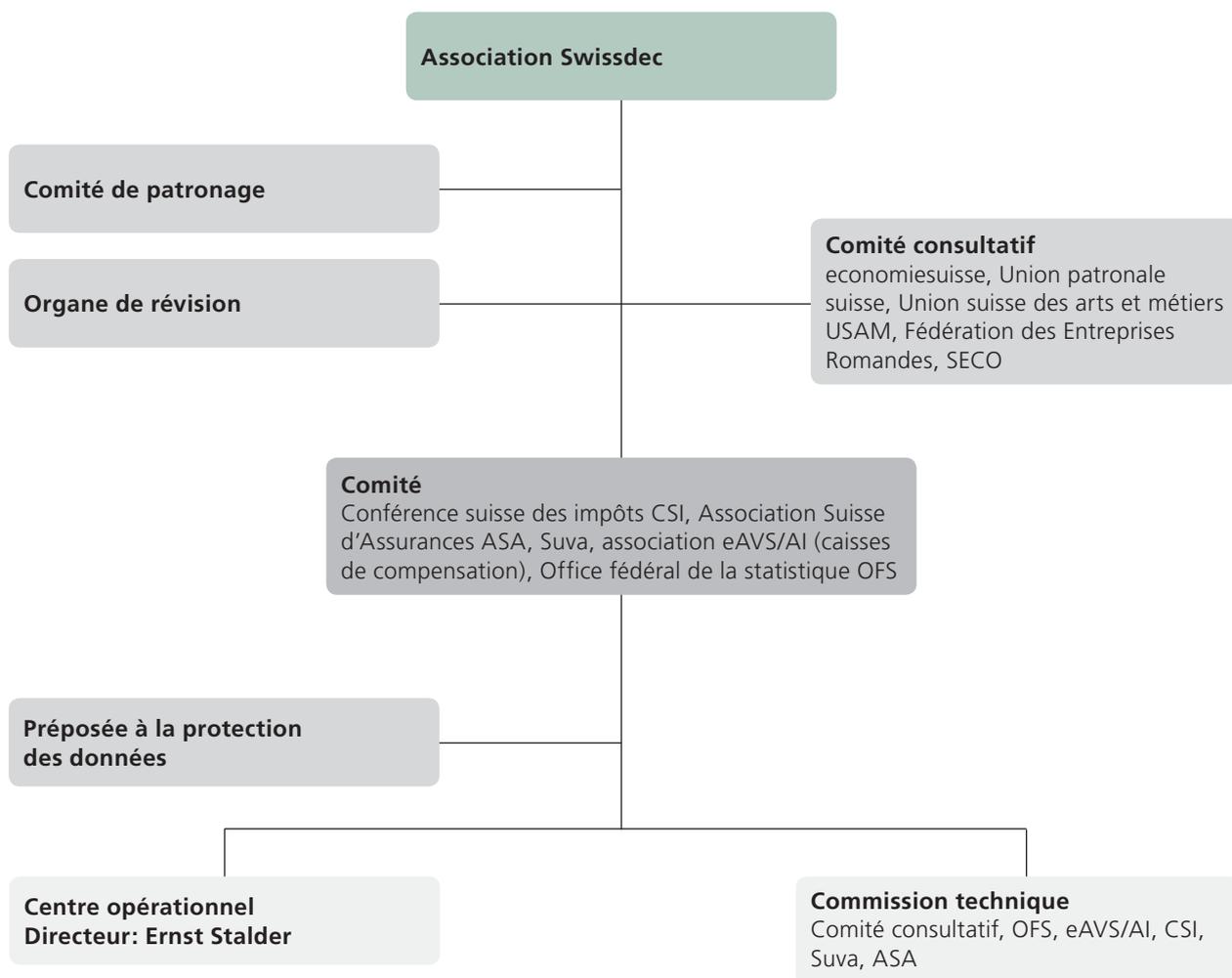
Séance du comité, Lucerne	14.03.2017
Commission technique, Lucerne	21.03.2017
Personal Swiss, Zurich	04.+05.04.2017
Assemblée 2017 de l'Association, Olten	26.04.2017
Forum Swissdec 2017: concepteurs de logiciels et destinataires de données salariales, Stade de Suisse, Berne	31.05.2017
Audit de maintien SQS: labels de protection des données SQS «OCPD» et «GoodPriv@cy®»	13.06.2017
Séance du comité, Lucerne	14.06.2017
Commission spécialisée, Lucerne	06.09.2017
Séance du comité, Lucerne	12.09.2017
Personal Swiss Genève	04.+05.10.2017
Commission technique, Lucerne	17.10.2017
Séance du comité, Lucerne	19.12.2017

2018

Séance du comité, Lucerne	13.03.2018
Commission technique, Lucerne	20.03.2018
Assemblée 2018 de l'Association, Olten	25.04.2018

Organes

Organigramme (état au 1^{er} mars 2017)



Registre des membres (état au 1^{er} mars 2017)

Comité de patronage

- Johann N. Schneider-Ammann, chef du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche
- Hans Hess, président de Swissmem
- Markus Jordi, responsable RH et membre de la Direction du groupe CFF
- Ruedi Noser, conseiller national (PLR), président d'ICTswitzerland
- Jean-François Rime, conseiller national (UDC), président de l'Union suisse des arts et métiers
- Susanne Ruoff, directrice générale du groupe La Poste Suisse
- Urs Schäppi, CEO de Swisscom
- Marcel Schwerzmann, conseiller d'Etat du canton de Lucerne et président de la Conférence suisse sur l'informatique
- Valentin Vogt, président de l'Union patronale suisse

Comité

- Président de l'Association:
Ulrich Fricker, représentant Suva
- Vice-président:
Felix Sager, comité CSI et responsable de l'administration fiscale cantonale de Saint-Gall
- Trésorier:
Patrick Barblan, responsable Fondations collectives chez Swiss Life
- Questions spécifiques:
Michel Rossier, directeur de la caisse de compensation FER CIFA Fribourg
- Questions spécifiques:
Didier Froidevaux, Office fédéral de la statistique OFS

Comité consultatif

- **economiesuisse:**
Frank Marty, membre de la direction, responsable Finances et Fiscalité
Sandra Spiesser, responsable suppléante Finances et Fiscalité
Lukas Wiedemann, Association suisse des banquiers, Bâle
- **Union patronale suisse:**
Hanspeter Weber, Caisse de compensation de l'industrie suisse des machines
- **Union suisse des arts et métiers:**
Alexa Krattinger, responsable du dossier Politique financière et fiscale
- **Fédération des Entreprises Romandes:**
Olivier Sandoz, directeur général adjoint
- **SECO:**
Christian Weber, responsable E-Government pour les PME

Organe de révision

- KPMG SA, société d'audit, 6003 Lucerne

Protection des données

- Préposée à la protection des données:
Maria Winkler, IT & Law Consulting Sàrl, Zoug

Centre opérationnel

- Directeur:
Ernst Stalder, Suva
- Suppléante:
Marlis Fehr, Suva
- Responsable admin./marketing/documentation:
Marlis Fehr, Suva
- Administration et documentation:
Ilenia Imbroinise, Suva
- Responsable du service spécialisé Swissdec:
Enrico Roncaglioni, Suva
- Trésorerie:
Priska Bader et Marco Haller, Suva
- Rédactrice des procès-verbaux du comité:
Marlis Fehr, Suva
- Responsable de l'assistance technique:
Anton Böhm
- Assistance technique:
Michael Markworth, Suva

Commission technique

- eAVS/AI:
Stefan Hodel, Löwenfels Partner AG, Lucerne
Christian Zeuggin, caisse de compensation EXFOUR
Joachim Gottschlich, IGAKIS Genossenschaft
- CSI:
Stephan Stauber, intendant des impôts du canton de Bâle-Ville
Reto Schneider, intendance des impôts du canton de Saint-Gall
Peter Seidler, intendance des impôts du canton de Zurich
- ASA – Assurances des personnes:
Christoph Rothenbühler, Allianz Suisse (responsable de la commission technique)
Peter Albrecht, Zurich
- ASA – LPP:
Christian Hirschle, Axa Winterthur
Thomas Jost, ASA
Peter Mészáros, Swiss Life
- Suva:
Philipp Muff
Thomas Müller
- Office fédéral de la statistique:
Didier Froidevaux
André Farine
- Concepteurs de logiciels:
Friedrich Meyer-Brauns, Oracle (Schweiz) GmbH
Daniel Palik, Palik Informatik AG
- Centre opérationnel Swissdec:
Ernst Stalder, directeur
Marlis Fehr, suppléante
Enrico Roncaglioni, responsable du service spécialisé
Anton Böhm, responsable de l'assistance technique
- Préposée à la protection des données:
Maria Winkler, IT & Law Consulting Sàrl, Zoug

Section AVS/CAF

- Stefan Hodel, Löwenfels Partner AG, Lucerne (responsable)
- Membres:
 - Service spécialisé, eAVS/AI
 - Caisses de compensation
 - Groupements informatiques

Section Assurance

- Adrian Gröbli, Association Suisse d'Assurances ASA (responsable)
- Christoph Rothenbühler, Allianz Suisse (responsable)
Membres:
 - Service spécialisé
 - ASA
 - Suva

Section Impôts

- Michael Baeriswyl, intendance des impôts du canton de Berne (responsable)
- Membres:
 - Service spécialisé
 - Logistique CSI
 - Experts en matière de certificats de salaire et d'impôt à la source

Section Statistique

- Didier Froidevaux, Office fédéral de la statistique OFS (responsable)
- Membres:
 - Service spécialisé
 - OFS

Section LPP

- Christian Hirschle, AXA Winterthur société suisse d'assurance (responsable)
- Thomas Jost, Association Suisse d'Assurances ASA
- Membres:
 - Service spécialisé
 - ASA
 - eAVS/AI

Section Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale

- Friedrich Meyer-Brauns, Oracle (Suisse) Sàrl (responsable)
- Membres:
 - Service spécialisé
 - Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale

Swissdec s'engage en faveur d'une comptabilité salariale efficace en Suisse. Association à but non lucratif, Swissdec vise à garantir une transmission simple et sûre des données salariales, soutient les concepteurs de logiciels dans cette voie et procède à la certification des systèmes concernés. Les institutions partenaires de Swissdec sont l'Office fédéral de la statistique, eAVS/AI, la Conférence suisse des impôts, l'Association Suisse d'Assurances et la Suva. Swissdec a obtenu le label de qualité «GoodPriv@cy®» décerné par l'Association Suisse pour Systèmes de Qualité et de Management (SQS) et représente une garantie de qualité en matière de comptabilité salariale. www.swissdec.ch

Rapport annuel 2016
de l'Association Swissdec
1.4.2016 – 31.3.2017

Swissdec
Case postale
6002 Lucerne